

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

La défense de la frontière  
Les trois problèmes  
Monseigneur Freppel, député  
Le médecin catholique  
Introduction à un roman anglais  
Le nouveau parti catholique  
Lénine

Général HELLEBAUT  
Hilaire BELLOC  
Jean GUIRAUD  
François-Marie BRAUN, O. P.  
Jean-Jacques BROUSSON  
Etienne de la VALLÉE-POUSSIN  
J. JACOBY

Les idées et les faits : Chronique des idées : La voix de nos évêques, Mgr J. Schyrgens.

## La Semaine

« Plutôt Hitler que le communisme!... »

Nous craignons fort que ceux qui parlent ainsi ne commettent l'erreur de raisonner sur l'Allemagne comme on raisonne légitimement sur la France ou sur l'Italie. Or, en fait, le Reich est une Allemagne sous hégémonie prussienne. Le renforcement de cette hégémonie, la Prusse maîtresse absolue, sont des menaces autrement graves, pour l'avenir immédiat de l'Europe, que le communisme allemand. Derrière Hitler, derrière Hugenberg et Papien, les leviers de commande sont tenus par l'état-major prussien. L'ordre allemand, que les résultats des élections de dimanche dernier permettent d'imposer au Reich, est l'ordre prussien, c'est-à-dire Berlin centre-moteur de toute l'Allemagne. Cet ordre-là conduira tôt ou tard à la guerre.

\* \* \*

Le grand vaincu du 5 mars, c'est Aristide Briand, de funeste mémoire. Sa politique a mené tout droit au triomphe du nationalisme prussien. Elle misait sur l'inexistant et l'irréalisable : une Allemagne républicaine et pacifique. Tous les encouragements donnés à cette Allemagne-là n'ont abouti qu'à renforcer et à hâter la reconstitution d'un Reich que l'on négligea, en 1919 d'abord, en 1924 ensuite, de démembrer. Briand restera comme le grand artisan de la renaissance allemande. La guerre qui vient sera en bonne partie son œuvre.

\* \* \*

Décidément on aura tout vu en ces temps troublés. Voilà que nos bons socialistes, et sans doute aussi leurs copains français, exigent que l'on se montre énergique envers l'Allemagne hitlérienne! Eux qui, hier encore, énuméraient toute politique de résistance aux revendications allemandes, préchent à présent la guerre sainte! Le *Peuple* proclame — et en manchette, s'il vous plaît — que « pour éviter la guerre, il faut empêcher l'Allemagne de réarmer! » Il ajoute : « le traité de Versailles le permet. Qui ne le veut pas? » Mais voilà des années que les socialistes ont empêché que les stipulations du traité soient respectées! Voilà des années que le Reich réarme et que le briandisme — et furent-ils assez briandistes, nos bons socios! — conseillaient de fermer les yeux. Hitler au pouvoir, un coup de poing sur la table, un coup de pied dans le... bon endroit des socialistes, et ils s'éveillent enfin! Trop tard hélas! Oui, le traité de Versailles permet d'empêcher l'Allemagne de réarmer. Il le permettait hier aussi. Mais hier les socialistes ne le voulaient pas. Avec une candeur du plus haut comique, ils demandent aujourd'hui : qui ne le veut pas?

Admirable, n'est-ce pas, ce : qui ne le veut pas?

Mais vous, voyons, Messieurs! Vous qui n'avez cessé de vous tromper sur l'Allemagne, comme M. Fernand Neuray vient de vous le rappeler brillamment dans son journal; vous qui vous êtes faits les avocats de la république (!) allemande depuis Weimar et qui n'avez rien voulu voir et rien entendre. Grâce à vous, Berlin

a repris du poil de la bête et voilà la bête déchainée. Vous êtes pris de peur! Bien tard, Messieurs, bien tard...

\* \* \*

Vous voulez donc empêcher le réarmement de l'Allemagne, réarmement en fort bonne voie d'ailleurs. Le citoyen Piéard a parlé au Conseil général du P. O. de sanctions économiques et financières. Le citoyen Rollin a mis en garde contre le renforcement que toute mesure de coercition apporterait à la position de Hitler.

« Mais, a-t-il ajouté, il ne serait pas opportun de faire à ce Gouvernement-là des concessions que l'on a refusées à la démocratie allemande... »

La démocratie allemande! Où donc M. Henri Rollin, qui fréquente Genève depuis le début, a-t-il rencontré cette personne-là? Grâce aux menées des Rollin de tous les pays, les Alliés n'ont cessé de céder à l'Allemagne dite démocratique. Le résultat est joli!...

Et ce qui n'a pas encore été cédé, la Prusse le considérera désor, mais comme acquis, sans plus. Que faire pour la juguler? Comment l'empêcher de nuire? En désarmant la France et la Belgique, comme MM. Vandervelde et Rollin le conseillaient hier encore?... Car c'est hier que M. Rollin sommait la France de désarmer... comme l'Allemagne!!!

Si la démocratie politique ne compromettrait la vie même des générations qui montent, il n'y aurait qu'à s'amuser au spectacle grotesque de ses contradictions et de ses folies. Malheureusement les erreurs d'un Blum et d'un Vandervelde se paieront par des torrents de sang et des amas de ruines.

\* \* \*

Pour que nul n'en ignore, voici le texte par lequel le *Peuple* appelle aux armes :

La paix de l'Europe et la sécurité de nos frontières ne seront pas sauvegardées par l'augmentation de nos armements et par la course internationale aux armements qui s'ensuivrait fatalement. La paix et notre sécurité ne peuvent, au contraire, être sauvegardées qu'en empêchant l'Allemagne de réarmer.

Pour l'empêcher de réarmer, il ne suffit pas de faire des discours ou d'écrire des articles militaristes qui ne gênent nullement les desseins revanchards de Hitler et de ses comparses.

Il faut que les gouvernements de Belgique et de France, comme ceux des autres pays intéressés, se décident, enfin, et sans attendre une heure de plus, à veiller rigoureusement au respect des traités qui obligent l'Allemagne de s'abstenir de tout réarmement, direct ou indirect, ouvert ou clandestin, et de respecter notamment aussi les engagements concernant les zones démilitarisées.

Plus d'une fois, et non seulement depuis l'avènement de Hitler (*sic*) nous avons insisté là-dessus et exprimé notre ahurissement de la mollesse avec laquelle nos gouvernements défendent cet intérêt suprême de nos pays (*resic!*).

L'heure est venue où cette mollesse doit cesser si l'on ne veut pas, les yeux ouverts, exposer nos peuples à une catastrophe nouvelle et plus terrible

dont les contours commencent déjà à se dessiner avec une clarté menaçante à l'horizon.

Et nous convions la presse qui se targne volontiers de patriotisme de se joindre à nous pour faire une pression irrésistible sur nos gouvernements pour qu'ils se servent, immédiatement et vigoureusement, de tous les moyens que leur fournissent les traités pour empêcher le réarmement de l'Allemagne soit par la mobilisation des troupes d'assaut armées et militarisées, soit par leur incorporation dans la police ou l'armée. Le patriotisme et la clairvoyance de la presse ainsi que des gouvernements seront jugés, non pas par des campagnes militaristes qui ne peuvent assurer ni la paix ni notre sécurité, mais par la vigueur et l'efficacité avec lesquelles l'Allemagne hitlérienne sera effectivement contrainte de respecter les traités concernant les armements.

Le *Peuple* parlant de *contrainte effective*, que dites-vous de cela? Quel retournement, mes frères, quelle conversion! Et pas seulement des discours, s'il vous plaît, des actes! Malheureusement, comme le singe de la fable, le *Peuple* n'oublie que d'allumer sa lanterne. Qu'il relise donc les conversations Briand-Stresemann, où celui-ci roula supérieurement celui-là, en le persuadant que l'Allemagne était pacifique, pacifiste même, et que parades militaires et armements clandestins n'étaient que jeux et passe-temps inoffensifs.

Mais surtout que le *Peuple* veuille bien nous dire comment les Gouvernements de Belgique et de France devraient s'y rendre pour « veiller rigoureusement » au respect des traités.

Le texte du *Peuple* est la condamnation formelle et décisive de la politique suivie depuis dix ans par ce même *Peuple*. On pourrait accumuler les citations. Mais nous voilà bien d'accord. Il faut « contraindre effectivement » le Reich. *Comment?*

\* \* \*

La *Commission administrative de l'Internationale ouvrière socialiste* nous annonce solennellement que : « treize millions de prolétaires allemands attendent avec des grincements de dents le jour de l'expiation, le jour de la libération. Ce jour viendra »!

Tout régime politique, toute institution humaine, ayant toujours une fin, le « Patron » ne risque rien à prédire que « ce jour viendra ». Mais la consolation est mince. Puisqu'il est en veine de prophétie, que le président de l'Internationale fixe donc une date pour cette libération...

La vérité, c'est que la social-démocratie allemande s'est révélée totalement impuissante à gouverner l'Allemagne. Le Centre fut d'ailleurs, lui aussi, lamentablement au-dessous des circonstances. S'il maintient ses effectifs — et nous nous en félicitons — il est pratiquement éliminé. On se passera de lui. A moins qu'il ne compose et ne mette les pouces... pour éviter pire!...

Où nous nous trompons fort sur l'Allemagne, ou on y assistera à une course, à une ruée, à l'asservissement. Le sabre prussien, la botte prussienne...

Et qu'arrivera-t-il en France? Ah! si une réaction nationale y éclatait! S'il nous était donné de voir, enfin! un Gouvernement fort présider aux destinées d'une France forte, il ne faudrait désespérer de rien. Mais cette « révolution » est-elle en marche? Quand dernièrement, M. Tardieu soulignait les tares du régime, « pour la première fois — nous citons M. F. Le Grix, directeur de la *Revue hebdomadaire* — songez donc, pour la première fois depuis soixante ans, depuis que la machine tourne et s'encrasse, et nous achemine vers le déraillement, vers la catastrophe, un mécanicien-chef, un homme qui l'a conduite, qui en connaît tous les rouages dénonçait le danger ». Depuis, dans l'*Illustration*, l'ancien chef du Gouvernement français est revenu à la charge. Il faut opter, dit-il.

Dictature de désordre ou dictature de police, ce ne sont pas des solutions françaises, et les Français, dans leur masse, ne veulent ni de l'une ni de l'autre. Mais, s'ils n'en veulent pas, ils doivent réaliser les moyens de s'y soustraire.

Ces moyens ne se peuvent trouver que dans une prompt réforme des lois et des mœurs. Ou l'inertie, qui mène à la violence, ou l'action réformatrice, qui la prévient.

Nous sommes au pied du mur, où se connaît l'ouvrier.

Ne rien faire et ne rien tenter, c'est se livrer pour demain au hasard de la force. Qui ne veut point de ce hasard doit agir et réformer — réformer les institutions, les esprits, les cœurs.

Les régimes, en vieillissant, estompent leurs vertus et accentuent leurs abus. La restauration de l'idéal est, à de certains moments, la plus positive des réformes. Mais elle exige un vigoureux coup de rein.

Nous ne pouvons pas rester où nous en sommes et le choix qui s'impose à nous va dominer notre destinée.

De quoi qu'il s'agisse — gaspillage du budget, excès des impôts, mauvais ajustement de la production et de la consommation — on sent que, sous la diversité des phénomènes, la cause est unique. Et cette cause, comme à toutes les époques semblables de notre histoire, c'est la décadence du pouvoir central.

Le cas n'est pas nouveau. Notre pays souffre d'un fléchissement nerveux, dont il a souffert chaque fois qu'il a cessé d'être une unité ordonnée au service de l'intérêt général.

Bien public, Ligue, Fronde, Régence, Directoire, débuts de la dernière guerre : c'est une vieille affaire. Si, à ces différentes époques, le trouble se manifesta de façons dissemblables, le principe du trouble était le même. Ce trouble s'est aggravé jusqu'à ce qu'on revint à l'unité ordonnée.

L'instrument de ce retour s'est appelé, de siècle en siècle, Louis XI, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, Bonaparte, Clemenceau. Qu'importent les hommes! La renaissance de la nation a été obtenue, dans tous les cas par la prévalence restaurée de l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Cette prévalence, c'est l'ordre même.

Quand un moteur devient capricieux, parce qu'il a trop tourné, on envoie la voiture à l'usine pour revision. Faute de quoi, à la prochaine sortie, on risque soit l'arbre, où l'on se cogne, soit le fossé, où l'on verse. La France en est là.

Une impopularité massive monte du pays vers les assemblées, parce que les assemblées fonctionnent mal. Prétendre perpétuer le mauvais fonctionnement, c'est vouloir tuer l'institution. Le veut-on?

Le monde entier se transforme. Pas un citoyen, pas une société, pas un Etat n'a pu se soustraire, depuis quinze ans, à cette loi commune. Seule l'institution parlementaire, alourdie de soixante-dix années de fonctionnement et d'usure, prétendra-t-elle s'y dérober à l'abri des négations hargneuses d'hommes qui s'en croient les bénéficiaires et qui en sont les victimes?

Où la réforme, qui remettra de l'ordre dans le désordre; ou le désordre et la décadence. Il faut choisir.

Toute la question est de savoir si la démocratie politique est capable de se réformer elle-même et de remettre de l'ordre dans le désordre qu'elle crée. Nous ne le pensons pas. Et il faut appréhender que la crise de régime ne se résolve en France que sous la pression d'une Allemagne arrogante et agressive. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard alors... Déjà la menace contre la Pologne s'accroît.

Et voilà le dollar atteint! Sa faillite porte à l'orgueil yankee un rude coup. Les grands enfants d'outre-Atlantique n'avaient que dédain et mépris pour notre vieille Europe. Nous étions usés et finis. Eux allaient tout rajeunir et tout réformer. Nous étions incapables de nous entendre entre Etats européens moins nombreux pourtant que les Etats unis sous la bannière étoilée. Eux imposeraient la domination de *Wall-Street* sur l'univers entier. Or *Wall-Street* s'est trompé plus lourdement que Londres et que Paris, le chômage est plus étendu en Amérique que partout ailleurs, le système américain s'est révélé moins solide que nos vieilles économies proclamées démodées et périmées.

Un éminent écrivain étranger définissait un jour les Etats-Unis : un grand chêne sans racines...

# La défense de la frontière<sup>(1)</sup>

Très flatté de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me demandant de prendre place à votre tribune, j'ai cependant peine à m'expliquer pourquoi vous avez désiré m'entendre vous développer mes idées sur la défense du pays, quand l'opinion publique, sollicitée par d'autres très graves problèmes, semble se résigner à ce que le pays soit défendu « à partir de la frontière » et non pas « à la frontière ».

La solution adoptée par le Gouvernement n'est, en effet, qu'un compromis entre mes idées, qu'on s'est appropriées en grand nombre, et la stratégie dite « défensive de retraite » qui subsiste entièrement. C'est ce que j'avais prévu il y a près de deux ans, notamment à Charleroi, en mettant mes auditeurs en garde contre ce compromis, « la pire de toutes les solutions ».

Aussi me fais-je l'effet d'un de ces orateurs qu'on écoute par curiosité et qu'on applaudit, peut-être sans scepticisme, mais en tout cas sans prendre aucune résolution susceptible de changer quoi que ce soit aux événements.

Cependant, si ingrate que soit la tâche, je ne veux pas me dérober au devoir d'éclairer mes compatriotes chaque fois qu'ils me font l'honneur de me consulter sur une question primordiale pour les destinées du pays et que je crois connaître. Puisque j'ai accepté votre aimable invitation, je tâcherai de vous résumer l'historique du problème de notre sécurité depuis 1926 et je m'attacherais surtout à vous montrer la singulière procédure suivie par le gouvernement dans cette malheureuse affaire, parce que cette procédure me paraît devoir être, pour des profanes, un sérieux argument en faveur de mes idées.

Mes conférences et mes écrits n'ont eu aucun résultat heureux. J'entends que mes efforts n'ont guère amélioré un système de défense qui nous coûte très cher, sans mettre le pays à l'abri d'une nouvelle invasion.

Je me serais volontiers passé de la notoriété que m'a valu l'insistance avec laquelle, pendant les quatre ou cinq mois du début de 1931, la presse de toutes opinions s'est occupée de moi en donnant et en commentant presque journellement de nombreux extraits de ce que j'ai dit à Liège, à Verviers, à Charleroi, à Mons, à Bruxelles, et publié dans plusieurs de nos périodiques. Et, comme je me soucie fort peu de la politique de parti; comme, d'autre part, les personnes m'intéressent médiocrement, je ne considère pas non plus comme un succès d'avoir fourni le prétexte qui fit tomber, en mai 1931, le comte de Broqueville et le cabinet Jaspas sur la question de la défense de la frontière. Car, comme l'écrivait à cette époque M. Mélot, dans la *Revue Générale*, le programme militaire du cabinet Renkin ne diffère pas de celui de M. Jaspas et la Chambre, montrant ainsi par son inconscience le peu d'intérêt qu'elle attache à la défense nationale, « a voté les 270 millions de crédits pour les fortifications après avoir renversé M. Jaspas à l'occasion de ce projet ».

Une fois de plus, la défense nationale avait servi de prétexte à nos mesquines luttes de partis ou à des rivalités d'intérêts personnels. Malheureusement, ce sont là, je crois, les intérêts qui passionnent le plus, si pas exclusivement, l'opinion dans notre pays, même depuis la guerre et l'occupation allemande, dont le souvenir douloureux s'est bien vite effacé.

La seule raison pour laquelle les journaux m'ont fait l'honneur de s'occuper de moi, presque aussi longtemps que d'un boxeur, d'un assassin ou d'une courtisane célèbres, est sans doute qu'ils me prétaient des mobiles politiques ou qu'ils voyaient dans ma campagne contre les équivoques entretenues par le gouvernement et par l'état-major de l'armée le scandale affriolant d'une querelle de généraux ou d'une rosserie d'un militaire indiscipliné.

C'est en tout cas sur une telle appréciation de mon caractère que l'on s'est basé dans certains milieux pour me décocher quelques méchancetés sous prétexte de discuter la conférence que je venais de faire le 8 janvier 1931 à Liège, à la demande des anciens étudiants du Collège Saint-Servais, dont les vives instances avaient fini par triompher de scrupules que je ne leur avais pas cachés.

\* \* \*

Le plan de l'état-major, on se le rappelle, abandonnait à priori toute la rive droite de la Meuse, sauf la région de Liège comprise dans la ligne des anciens forts vétustes et trop rapprochés de l'agglomération. Il organisait, depuis la Meuse jusqu'à la mer, une succession de lignes de résistances momentanées : la Meuse avec les places fortes de Liège et de Namur, la ligne Namur-Anvers avec les places de Namur et d'Anvers, la ligne de l'Éscaut avec Anvers et Gand, derrière laquelle la région maritime devait constituer le réduit national où notre petite armée attendrait les secours anglais, lents à organiser et qui nous arriveraient par mer.

Ce plan livrait aux horreurs des batailles, des représailles et de l'occupation non seulement les provinces wallonnes, que l'on a tort de croire seules sacrifiées, mais le pays tout entier, comme je n'ai jamais manqué de le faire remarquer devant les auditeurs wallons qui seuls, malheureusement, m'ont invité à exposer publiquement mes idées.

Ce plan était, d'ailleurs, logique pour notre petite armée de douze divisions, dont six de réserve, lors même que ces dernières seraient aptes à être utilisées sans délai, au même titre que les autres. Loin de mettre en doute la compétence militaire du chef d'état-major général et de ses collaborateurs, j'ai toujours rendu pleinement hommage à leur érudition en matière d'art militaire. Mais la question est précisément de savoir s'il peut encore s'agir d'art militaire, c'est-à-dire de mouvement et de manœuvre, quand on est un petit pays qui n'a pas le droit et qui n'est pas en mesure d'attaquer, ni même de se défendre, en dehors de son propre territoire et quand on veut cependant empêcher l'ennemi d'envahir celui-ci pour y commettre ses déprédations et ses crimes.

N'en déplaît à la stratégie, qui proclame, du point de vue de l'art militaire, la supériorité de la manœuvre sur l'immobilité, ne faut-il pas, pour résoudre ce problème spécialement belge, faire concourir toutes les ressources de la nation à tendre rapidement et aussi près que possible de la frontière, un de ces fronts continus défensifs qui, pendant les quatre années de la dernière guerre, ont fait leur preuve en empêchant toute manœuvre offensive, en déjouant toutes les combinaisons de la stratégie et de la tactique et qui restent, pour cette raison, l'obstacle le plus redouté par les armées organisées en vue de l'offensive?

Le général von Seeckt n'a-t-il pas donné comme mission à la Reichswehr, dans ce qu'il considère comme le premier acte de la guerre prochaine, d'empêcher surtout la formation d'un front continu chez l'adversaire? Il est certain que, par sa rapidité d'intervention et sa supériorité technique, la Reichswehr pourrait empêcher les forces d'une grande armée comme celle de la France, disséminées sur un territoire étendu, d'arriver à temps pour contribuer à la formation d'un front continu avant le délai nécessaire à la concentration de la Reichswehr pour franchir la frontière et pour exécuter une attaque brusquée en forces. Mais j'estime — et personne ne m'a démontré le contraire — que l'armée belge, à condition de composer dix-huit divisions immédiatement utilisables, pourrait parfaitement, avec l'aide de troupes de couverture françaises prolongeant sa droite dans le Luxembourg, réaliser un tel front à notre frontière de l'Est avant le déclenchement d'une attaque brusquée sérieuse, c'est-à-dire avant le

(1) Conférence faite au Cercle des Causeries populaires de Châtelet, le 26 février 1931.

« coup dur » que le général von Seeckt compare à l'invasion d'un éléphant dans une boutique de porcelaines.

\* \* \*

En arrivant à la tête de l'état-major de l'armée en 1926, le général Galet estima, à juste titre, que le service de dix mois en vigueur et la faiblesse du contingent annuel dont nous disposions ne nous permettaient plus d'avoir que six divisions en temps de paix; mais, comme il ne voulait à aucun prix des milices, il réduisit nos forces sur pied de guerre à six divisions prétendument actives et à six divisions de réserve. Pour laisser autant que possible aux six divisions dites actives l'apparence de troupes actives, il leur attribua, sur le pied de guerre, les plus jeunes classes de milice, la presque totalité des cadres actifs et les meilleurs éléments des cadres de réserve.

Les divisions de réserve, complètement sacrifiées dès lors aux divisions prétendument actives, ne pouvaient donc être utilisées au feu qu'après une sérieuse reprise en main, ainsi que l'a dit, d'ailleurs, le général Galet à la Commission mixte de 1928.

Tout cela fit qu'on ne pouvait envisager sans imprudence un autre plan d'opérations que celui basé sur la défensive de retraite.

Le plan envisagé prévoyait, a-t-on dit, des opérations sur la rive droite de la Meuse et en dehors de la position de Liège. Oui, mais uniquement pour le cas, infiniment peu probable, où se réaliseraient des circonstances exceptionnellement favorables.

Nous ne pouvions songer qu'à « faire la guerre honorablement sans plus », selon l'expression du général Galet, c'est-à-dire à servir de couverture à nos alliés, en comptant sur eux pour gagner finalement la guerre.

Et, comme le général Galet, fervent des théories du déterminisme historique, a toujours eu grande confiance dans les destinées du peuple anglo-saxon, il décida, dans son omnipotence, d'organiser la défensive de retraite vers la mer, afin de pouvoir y attendre des renforts anglais.

L'adoption de ce plan n'avait été soumise à aucune discussion; la réorganisation de nos forces militaires, qui en est la justification, n'avait pas non plus subi l'épreuve d'un examen au Conseil supérieur de la Défense nationale. Tout cela était l'œuvre d'un seul homme, le général Galet, dont il m'a bien fallu, à mon vif regret, démasquer le caractère et les tendances pour entamer la lutte contre son omnipotence, lorsque le pays me fit l'honneur de me consulter en me posant la question célèbre « Sommes-nous prêts? ».

Une fois accomplie la réorganisation de l'armée qui nous vouait à la défensive de retraite, on consulta, POUR L'EXÉCUTION DU plan, une commission de fortificateurs, spécialement instituée à cet effet et à laquelle, pour la forme, on avait adjoint l'un ou l'autre grand chef militaire. Le rôle d'exécution donné à cette commission purement technique avait, d'ailleurs, été soigneusement délimité, ainsi que le faisait remarquer ces jours-ci un correspondant de la *Belgique militaire*, en reconnaissant, un peu tard, que le problème a été entamé par le mauvais bout.

En 1928 on soumit, d'autre part, le fait accompli à l'entérinement d'une Commission mixte, dont les membres militaires avaient été soigneusement choisis, non pas pour la compétence stratégique que donnent à leurs titulaires certaines hautes fonctions dans l'armée, mais pour la conformité connue ou présumée de leurs opinions avec celle du chef d'état-major général. En faisaient partie, notamment, le président et l'un des membres de la commission technique des fortresses, qui avaient déjà pris position, et même de simples colonels que rien n'avait spécialement préparés à l'étude des grands problèmes militaires.

Mais, alors que, parmi les membres de la Commission mixte, figuraient deux anciens ministres civils de la Défense nationale et des hommes politiques ouvertement hostiles aux projets de l'état-major, on écarta prudemment de cette assemblée les trois commandants de corps d'armée, très hautes autorités militaires, dont deux avaient eu l'honneur d'être chargés à un moment donné par le Roi du portefeuille de la Défense nationale et dont l'un, votre serviteur, avait, en outre, de notoriété publique, un projet à opposer à celui du chef d'état-major de l'armée.

Pendant les cinq années, de 1926 à 1931, au cours desquelles furent prises les plus graves décisions quant à notre sécurité, on n'a pas une seule fois osé réunir le Conseil supérieur de la Défense nationale, créé cependant pour donner son avis sur les questions les plus importantes. Mais on s'empressa de réunir ce

Conseil après coup, en 1931, et l'on fit grand état de sa compétence et de son avis à ce moment, quand, pensionnés par limite d'âge, les commandants de corps d'armée dont on se méfiait — et particulièrement votre serviteur — eurent fait place à des successeurs sur l'orthodoxie desquels on savait pouvoir compter.

Cette procédure, pour le moins bizarre, n'empêche pas qu'il ne s'est trouvé, encore aujourd'hui, un officier, d'ailleurs anonyme, pour écrire que « les discussions ont été longues » et que « les décisions prises furent loin d'être l'œuvre d'un homme ».

Le plan du général Galet, présenté jusque-là dans les journaux officieux sous l'étiquette de « défense de la frontière », fut, après mes explications à Liège, l'objet de très nombreuses critiques de la part d'un grand nombre de militaires.

La plupart lui reprochaient de n'être pas assez audacieux, de laisser le champ complètement libre à l'adversaire jusqu'à la Meuse et d'exposer la ville de Liège aux pires dangers à cause de la trop grande proximité de la ligne de défense, constituée par d'anciens forts démodés et plus ou moins modernisés à grands frais.

Cependant tous ces contradicteurs étaient loin de reconnaître, comme l'a fait récemment le lieutenant-colonel Requette, que « nos forces militaires, dans leur état actuel, sont trop faibles pour défendre efficacement l'ensemble de notre frontière de l'Est », que « ce n'est pas la construction de quelques abris de mitrailleuses perdus dans l'intervalle de quatre-vingts kilomètres de l'Amblève à Arlon qui pourrait améliorer la situation » et qu'au contraire, cette construction « entraînerait l'inutile sacrifice de leurs garnisons submergées par le nombre et attirerait sur les villages voisins ces représailles barbares dont les soldats d'outre-Rhin ont donné tant d'exemples (1). »

Parmi ceux qui ne veulent pas reconnaître que « si on veut défendre le Luxembourg, il faut le défendre en forces (1) », les uns se bornent à demander la construction d'abris bétonnés tout le long de la frontière et la constitution de quelques troupes spéciales dans le Luxembourg. D'autres voudraient qu'on multipliat les garnisons du temps de paix à la frontière et qu'on y mit surtout des troupes très mobiles. Tous, ou à peu près, s'en tiennent donc à l'idée de manœuvre, dont les a imprégnés l'enseignement classique des écoles militaires, mais qui néglige la protection des populations et du territoire pour faire de celui-ci l'échiquier sur lequel la partie doit se jouer entre les troupes adverses.

Il y eut, à partir de 1931, et l'on trouve encore aujourd'hui, dans la presse quotidienne et dans nos revues civiles ou militaires d'innombrables articles sur la défense nationale, dans lesquels n'importe qui fait des propositions souvent intéressantes et originales, mais dont le grand tort est, quand on les fait sur la place publique, d'être en contradiction les unes avec les autres et de n'envisager chacune qu'un seul aspect du problème ou de préconiser des solutions irréalisables, telles que le retour aux longues durées du temps de service pour tout ou partie de l'armée.

Il est certain que les anciennes armées de métier, moins nombreuses et beaucoup plus manœuvrières que la nation armée du service général, se prêtaient moins que celle-ci aux résistances de longue durée. A l'époque où le Prince pouvait se contenter de telles armées, d'ailleurs prétoriennes, la guerre était plus « artistique » que ne le fut la campagne de 1914-1918; elle était généralement plus courte aussi. Les grands capitaines y trouvaient plus d'occasions de faire valoir leur génie, le métier militaire était plus glorieux, mais le sort des nations dépendait généralement du coup de dé d'une bataille livrée plus ou moins rapidement.

Or, c'est précisément les hasards de ce coup de dé que ne veulent plus courir les peuples modernes, maîtres de leurs destinées, quand ils méritent de vivre. Et c'est pourquoi tous ont dû se résigner à adopter le service général, qui fait le désespoir des professeurs d'art militaire, parce qu'il amène incontestablement la décadence de cet art auquel ils se sont voués.

Déjà en 1870 le peuple français s'était refusé à lier son sort à celui des armées de métier de Bazaine et de Mac-Mahon; mais, n'ayant pas organisé dès le temps de paix l'utilisation de toutes ses ressources en hommes, il fut dans l'obligation d'improviser des troupes de fortune. Celles-ci ne pouvaient évidemment pas tenir longtemps, et cependant, sous le commandement de d'Aurelle de Paladines, de Chanzy, de Faidherbe, elles se couvrirent parfois de gloire, malgré les circonstances désastreuses d'une organisation qui ne peut en rien être comparée à celle de milices telles qu'en a, par exemple, la Suisse ou telles qu'on les préconise aujourd'hui.

(1) *La Nation belge* du 22 septembre 1932, « La défense du Luxembourg ».

d'hui en Allemagne et même dans le plan constructif français du désarmement, tout au moins pour la défense des frontières.

Si l'on veut ne pas devoir improviser des troupes quand il est trop tard, il faut organiser le service général dès le temps de paix.

Qu'on le regrette ou non, nous ne sommes plus à l'époque où les querelles des nations pouvaient être vidées par quelques savantes manœuvres de petites armées se souciant fort peu du sort des territoires sur lesquels elles jouaient jadis un jeu soumis à des conventions plus ou moins chevaleresques. Nous sommes d'autant plus éloignés de cette époque que les progrès de la technique et des inventions diaboliques ont rendu effroyables les ravages des armées en campagne.

Outre les articles fort habilement présentés dans lesquels, périodiquement, un quotidien bruxellois rompt, plus ou moins ouvertement, une lance contre les milices et en faveur des petites armées sans se préoccuper de la défense du territoire, nous avons eu dans la *Revue Belge*, dans la *Revue Générale*, dans le *Bien Public* et dans la *Belgique Militaire* des articles assez concordants tendant à porter de six à douze le nombre de nos divisions actives et de six à douze celui de nos divisions de réserve, ce qui, en admettant que le projet fût réalisable, aurait pour conséquence l'entrée en action successive d'effectifs insuffisants pour ne pas être exposés à être tournés ou battus successivement. Nous avons eu, dans le même genre, les propositions de l'*Autorité* tendant à l'organisation de neuf divisions actives et neuf divisions de réserve. Le lieutenant général Tollen a, de son côté, écrit beaucoup de choses remarquables du point de vue technique qui est sa spécialité. Il y eu a des articles intéressants dans l'*Indépendance*, dans la *Gazette*, dans le *Journal de Liège*, que sais-je encore? La *Dernière Heure* publie en ce moment les idées d'un groupe qui a pris pour devise : « La sécurité d'abord ».

Devant cette abondance de propositions souvent simplistes et toujours partielles, qui toutes empruntent, sans me citer, des idées, voire des expressions typiques et des passages entiers à ce que j'ai dit et écrit depuis 1928; en présence du manque d'accord tout témoignent ainsi publiquement les innombrables écrivains présentés au public, anonymement ou avec leur nom et leurs titres, comme d'incontestables compétences militaires, le public devait fatalement finir par jeter sa langue aux chiens et par se désintéresser du débat, de plus en plus confus. Il semble, aujourd'hui, s'être résigné à accepter sans contrôle, mais non sans scepticisme, n'importe quelle solution présentée sous le patronage de l'autorité responsable.

Cependant, les mots « défense de (ou à) la frontière » ont, malgré l'équivoque, acquis un tel prestige aux yeux de l'homme de la rue, c'est-à-dire de l'électeur, que le Parlement et le Gouvernement n'osent plus renoncer à faire, sinon le nécessaire, du moins quelque chose qui puisse faire croire qu'on défendra la Wallonie. Car les sentiments régionalistes et la politique se sont emparés d'une question où le patriotisme serain devrait seul intervenir. Malgré l'impérieuse nécessité de faire des économies, on construira donc à la frontière des ouvrages qui seront plutôt un danger qu'une sécurité pour les populations tant que nous n'aurons pas les effectifs voulus pour faire à la frontière autre chose que de la couverture.

A maintes reprises, j'ai insisté sur la différence entre une « couverture » et une « défense » réelle. Je me suis attaché aussi à faire comprendre la différence qu'il y a, de plusieurs points de vue, entre la couverture à organiser aux frontières d'un grand pays et celle qui pourrait suffire pour un petit pays comme le nôtre, dont le territoire est exceptionnellement riche en moyens de communication de toutes sortes et ne dépasse pas en étendue celui de la zone de couverture d'un grand pays comme la France.

Le mot « couverture » ayant depuis lors disparu pendant un certain temps de notre vocabulaire journalistique et parlementaire, je me flattais, un peu vite, d'avoir été compris, sur ce point du moins. Voici que le mot « couverture », si favorable aux équivoques, revient, sous la plume de tel ou tel de nos chroniqueurs militaires, pour demander je ne sais quel renforcement de notre couverture.

Serions-nous donc décidément incapables en Belgique de trouver une solution belge au problème militaire belge, et condamnés, faute d'imagination, à copier éternellement des solutions qui s'imposent à l'étranger pour des problèmes essentiellement différents des nôtres?...

\* \* \*

Quoi qu'il en soit, nous avons eu, depuis deux ans, quatre ministres civils de la Défense nationale — c'est beaucoup pour la

bonne administration de l'armée — sans que notre système de défense ait cessé d'être basé sur la défensive de retraite, dont le pays ne veut pas.

Ni M. de Broqueville, ni M. Dens, ni M. Crokaert, ni M. Devèze n'ont jamais songé beaucoup à autre chose qu'à la manœuvre stratégique d'une petite armée utilisant le territoire comme échiquier, bien que leur qualité de civils eût pu les préserver de la déformation professionnelle des militaires à qui l'on n'a jamais parlé d'autre chose. Si l'un ou l'autre de nos ministres civils de la Guerre a peut-être songé un moment à défendre le pays « à la frontière » et non pas « à partir de la frontière », la crainte de devoir en arriver pour cela franchement aux milices — crainte qui est un autre effet de la déformation militaire — l'en a vraisemblablement éloigné très vite.

La preuve en est que, tout en ayant l'air de renoncer à la défensive de retraite, l'on n'a jamais cessé de travailler à fortifier Namur et qu'on n'a jamais renoncé non plus à l'idée de fortifier Anvers et Gand (où des crédits restent engagés pour expropriations), ni à l'idée d'utiliser 125.000 travailleurs, pris dans l'armée active, pour organiser d'urgence, au cœur du pays, une ligne de bataille au moment de la mobilisation, au lieu de les envoyer se battre à la frontière.

Nous en sommes toujours à la défensive de retraite, comme avant la chute du cabinet Jaspar, mais avec une ligne de batailles, de massacres et de représailles en plus, la plus fragile de toutes, celle de la frontière.

\* \* \*

Il n'y a que deux solutions logiques au problème militaire belge : empêcher l'invasion, c'est-à-dire défendre la frontière en forces, ou laisser passer l'ennemi sans l'inquiéter, de manière qu'il puisse traverser notre territoire assez rapidement pour que les armées françaises n'aient pas le temps d'arriver chez nous. Car, si nous ne sommes pas capables d'empêcher l'invasion, ces armées ne seraient pas sûres d'arriver jusqu'à notre frontière de l'Est, mais elles s'efforceraient à venir livrer bataille n'importe où, sur notre territoire, pour épargner le leur.

Le choix entre ces deux solutions n'est pas de la compétence des militaires; il regarde le Gouvernement.

La seconde solution, laisser passer, équivaudrait au désarmement. Elle serait évidemment fort peu honorable et compromettrait gravement le maintien de notre existence nationale. Mais elle aurait, du moins, l'avantage de permettre de grosses économies, qu'on pourrait utiliser pour combattre le chômage en décrétant des travaux d'utilité publique moins discutables que la construction de forteresses jalonnant des lignes de bataille manquant de défenseurs.

Cette solution, qui serait, bien entendu, sans aucune influence sur le désarmement des autres nations, épargnerait au pays, au moment de la guerre, si pas l'occupation, du moins les ruines et les dévastations qui sont le triste lot des territoires sur lesquels manœuvrent et se battent des troupes utilisant les engins modernes.

Désarmer, c'est-à-dire laisser éventuellement passer l'envahisseur, est une solution qui séduit non seulement les agitateurs politiques, les lâches et les citoyens indifférents à l'idée de patrie, mais aussi pas mal de braves gens qui ne voudraient pour rien au monde cesser d'être Belges et qui, comme en 1914, feraient leur devoir, un peu tard, le jour où, malgré leurs rêveries humanitaires, la guerre éclaterait, mais qui croient de bonne foi à la possibilité d'établir définitivement et immédiatement le règne de la paix.

Désarmer est une solution qui, d'autre part, rallie de sincères patriotes convaincus que le temps des armées a pris fin, parce qu'ils s'exagèrent les dangers de la guerre aérienne et de la guerre chimique.

La solution du désarmement qui, jusqu'à nouvel ordre, équivaut à celle du laisser-passer, est donc, en somme, celle de beaucoup d'honnêtes gens dont on aurait grand tort de sous-estimer le nombre et de suspecter les intentions. Elle n'est, d'ailleurs, pas beaucoup plus honteuse que celle consistant, comme le plan du gouvernement, à organiser le recul de nos troupes, de ligne de bataille en ligne de bataille, jusqu'à la jonction avec les masses alliées. Il est, en effet, peu reluisant — quand on a la prétention d'être un peuple souverain — de demander à d'autres de vous défendre, alors que 125.000 miliciens dans la force de l'âge ne sont pas utilisés comme combattants à la frontière.

On publie à Bruxelles, sous le titre *Jeune Europe*, un périodique pacifiste patronné par d'éminentes personnalités belges et françaises de toutes opinions. J'applaudirais de grand cœur à la campagne que fait cet organe de jeunes en faveur de la constitution d'un front européen pour les États-Unis d'Europe, s'il n'encourageait pas indirectement le refus de servir et s'il ne s'y mêlait pas, ouvertement ou non, une dangereuse propagande pour un désarmement unilatéral et prématuré.

On peut lire dans le numéro de janvier 1833 de *Jeune Europe* les lignes suivantes, remarquables de bon sens :

« Le désarmement, l'affectation de l'armée au simple rôle de police sont, à l'heure actuelle, irréalisables dans les cadres nationaux. La Conférence du Désarmement n'a abouti jusqu'à présent à aucun résultat pratique.

« Cependant, la menace de guerre apparaît, le spectre de l'hécatombe formidable se précise. Il faut agir, et agir vite. Il faut trouver une solution. »

Comme rien ne semble indiquer, ni à Lausanne, ni à Genève, que les nationalismes exacerbés s'atténuent et que les États-Unis d'Europe puissent devenir une réalité dès demain, il faut bien, si nous ne voulons pas nous exposer à une nouvelle invasion, que nos organisations, en attendant, concurremment avec la défense aérienne de nos grandes villes, la défense opiniâtre de la frontière menacée, non pas au moyen de quelques chasseurs ardennais et autres troupes de simple couverture, mais au moyen de toutes les ressources en hommes que le service général met à la disposition du pays.

Mais bien peu de ceux qui croient à la possibilité de la guerre et qui voudraient empêcher qu'elle n'ait lieu sur notre territoire font ce qu'ils devraient pour exiger que le gouvernement et les autorités militaires se décident à examiner, sérieusement et sans idée préconçue le problème sous cet aspect dont l'art militaire classique s'inquiète fort peu, ou du moins accessoirement, alors qu'il est primordial.

Même parmi les militaires qui invoquent à tort et à travers l'opinion du général allemand von Seeckt, bien peu ont compris ou veulent avouer que le seul obstacle redouté par ce militaire fervent de la manœuvre est la constitution d'un front continu adverse empêchant toute manœuvre de l'assaillant.

*Aussi longtemps qu'on éludera le problème des effectifs la fortification ne résoudra rien.* Or, du point de vue des effectifs nécessaires, nos militaires se partagent en deux écoles :

La première, qui est celle des traditionalistes, malheureusement les plus nombreux, croit pouvoir compenser l'insuffisance numérique de notre armée actuelle par la qualité des troupes (six divisions prétendument actives et six divisions de réserve, sous le régime de huit mois de service pour certaines unités!) et par la manœuvre, tandis que l'autre estime que de telles troupes auraient, au moment de l'entrée en campagne, à cause des très courtes durées du service, à cause du trop petit nombre des rappels et à cause de l'insuffisance de formation et de maintien en haleine de nos cadres de réserve, une cohésion, un entraînement et un potentiel de valeur combattive moins grands que ne pourraient en avoir des milices logiquement organisées et assurant, en outre, l'avantage indispensable du nombre.

La première de ces deux écoles étant représentée par les autorités militaires officielles, est celle qui a imposé sa manière de voir et rendu inévitable le maintien du plan de défensive de retraite du général Galet, du moins dans son essence.

Mais, comme je l'ai dit tantôt, ce plan a subi, contre la volonté de son auteur, certains remaniements imposés par la politique régionaliste wallonne et par tous ceux qui, bien plus pour des raisons personnelles que dans l'intérêt du pays, cherchaient surtout à faire échec au général Galet.

C'est ainsi que, sans le vouloir et sans en convenir surtout, l'on s'est rapproché de plus en plus de mes propositions en réalisant, par les mesures suivantes, un détestable compromis :

1<sup>o</sup> Création, autour de Liège, d'une ligne de défense nouvelle et plus moderne en avant des anciens forts, inutilement et coûteusement remis en état ou modernisés;

2<sup>o</sup> Création d'une ligne de couverture de la mobilisation, jalonnée par des abris bétonnés tout le long de la frontière, de Maeseyck à Arlon;

Transformation de certains régiments en chasseurs ardennais

ou autres troupes spéciales de couverture, au détriment du gros des forces;

3<sup>o</sup> Ajournement, mais nullement rejet, de la création d'ouvrages fortifiés à Anvers et à Gand;

4<sup>o</sup> D'après ce que M. Devèze a annoncé, mesures pour rendre plus rapidement utilisables nos six divisions de réserve, notamment par l'amélioration de leur encadrement, contrairement à ce que voulait le général Galet;

5<sup>o</sup> D'après ce que M. Crokaert a fait espérer, mesures pour transformer en unités combattantes les unités de travailleurs, afin d'en faire des troupes de seconde réserve à utiliser éventuellement, après un certain délai, sur l'une des positions de repli de l'armée.

Tout cela, ne permet évidemment pas encore à M. Devèze, qui continue l'œuvre de M. Crokaert, de présenter le système de défense du pays comme assurant la protection des populations de la majeure partie du pays, ni, encore moins, celle des populations de la frontière. Il s'agit simplement de la défense « à partir de la frontière », c'est-à-dire en reculant.

\* \* \*

J'ai toujours dit que l'attaque en masse, précédée ou non d'une attaque brusquée par des troupes de métier, se produira très rapidement et simultanément sur toute l'étendue de notre frontière. Si l'on a pu en douter jadis, l'acharnement que mettent aujourd'hui ouvertement les Allemands à vouloir le service général ne laisse plus aucun doute à cet égard.

Entièrement d'accord en cela avec le lieutenant-colonel Requette, j'ai donné les raisons pour lesquelles, tant que nous n'aurons que douze divisions, nous ne pouvons compter sur des secours français suffisamment nombreux et suffisamment rapides pour rendre notre frontière inviolable, même si, par une autre organisation que celle d'aujourd'hui, nos douze divisions étaient de même valeur et susceptibles d'être engagées immédiatement. Certains de mes contradicteurs n'en continuent pas moins à affirmer, sans même essayer de réfuter mon raisonnement, que la création d'une ligne d'abris bétonnés à la frontière et la transformation de certains régiments en troupes spéciales de couverture donneront désormais toute sécurité aux populations de la frontière.

Malheureusement pour leur thèse, M. Paul Crokaert, le ministre d'hier, celui qui a pris l'initiative de passer outre aux résistances du chef de l'état-major de l'armée en chargeant le lieutenant général Termonia de faire sur place une étude nouvelle des possibilités de défense de la frontière, M. Paul Crokaert qui est le créateur des chasseurs ardennais et le ministre dont tous les efforts ont manifestement tendu à resserrer les liens d'entente militaire entre la Belgique et la France, M. Crokaert vient d'exposer, avec une précision inattendue, à la tribune libre du *Soir* et dans la *Revue Belge*, ce qu'est exactement le système de défense à la réalisation duquel s'est attelé son successeur, M. Devèze.

La ligne des blockhaus de la frontière, « avec des moyens en hommes et en matériel portés instantanément sur la ligne frontière ou, mieux, installés à demeure sur la ligne frontière » arrêtera net — dit M. Crokaert — les raids motorisés; les incursions même des éléments légers seront interdites ou entravées; nos destructions de routes et d'ouvrages d'art, si minutieusement préparées déjà, seront exécutées sans être troublées; notre mobilisation, nos transports et notre concentration seront protégés ». Et l'ancien ministre ajoute : « Est-ce à dire que cette trame de petites fortifications ne pourra être percée? Assurément, elle est fragile, même si elle est bien défendue ».

Il a eu beau atténuer ensuite, en disant que de tels obstacles, occupés par des gens de cœur, ont suffi « souvent » pour retarder plus ou moins la progression ennemie et donner au gros le répit indispensable, l'aveu est caractéristique; rien ne permet de croire que le répit sera « toujours » assuré, ni surtout suffisant pour donner au gros de l'armée le temps de se transporter, avec le monstrueux charroi de son organisation actuelle, jusqu'à la frontière et de s'y organiser défensivement en vue d'une bataille. L'issue de celle-ci serait, d'ailleurs, plus que douteuse et, en cas d'insuccès, avec la Meuse à dos, ce serait le désastre irréparable pour notre petite armée.

On organisera, c'est entendu, les chasseurs ardennais et peut-être aussi d'autres régiments en troupes de couverture très rapidement mobilisables, et l'on fera des obstructions et des destructions, non

pas comme il conviendrait et comme j'en ai suggéré l'idée pour arrêter les petites attaques motorisées des premières heures, mais en vue de la résistance principale.

Il restera quand même toujours au commandant en chef de décider, *selon les circonstances et sous sa responsabilité personnelle*, s'il peut, sous cette faible protection, aventurer nos forces au delà de la Meuse, en Condroz et en Ardenne, ou si les circonstances n'imposent pas, au contraire, de maintenir notre minuscule armée derrière la Meuse et dans la place de Liège, en abandonnant à leur triste sort les détachements de couverture et les populations de la frontière qu'une campagne régionaliste et politique aura vouées à ce malheur sous prétexte de défendre la Wallonie.

Quant à espérer que les Français arriveront à temps pour nous aider à défendre la frontière, il est caractéristique que l'ancien ministre de la Défense nationale n'en parle même pas. Le commandant en chef des troupes françaises aura, en effet, à examiner au moment voulu, du point de vue français — et je dirai même du point de vue de l'issue heureuse de la guerre pour tous les alliés — si les circonstances lui permettent de nous envoyer immédiatement des renforts, lors même que ceux-ci auraient été prévus dans un de ces accords militaires entre états-majors, qui n'envisagent qu'une hypothèse déterminée et n'engagent nullement les gouvernements.

Certains journaux reviennent à la charge depuis quelque temps pour demander que l'on augmente le nombre de nos unités tenant garnison à proximité de la frontière. Ils ne veulent pas comprendre qu'une telle mesure, en supposant qu'elle ne rencontre pas une résistance insurmontable de la part des officiers qui se croiraient lésés et de la part des miliciens invoquant le recrutement régional inscrit dans la loi, équivaldrait à renforcer notre couverture au détriment de notre résistance principale, déjà si faible. La couverture ne serait d'ailleurs pas permanente, puisque sous le régime des durées de service actuelles les unités sont dépourvues de troupes instruites pendant une grande partie de l'année (dix à cinq mois sur douze).

Enfin, les ressources en hommes du contingent étant limitées dans les provinces de la frontière, il faudrait, pour renforcer la couverture en augmentant le nombre des troupes tenant garnison à proximité, y consacrer des régiments se recrutant à l'intérieur, ce qui compliquerait singulièrement la mobilisation de leurs unités, étant donné les errements actuels, et pourrait même la compromettre irrémédiablement si près de l'ennemi.

Quant à la durée de la résistance que pourraient opposer les garnisons frontalières, même plus nombreuses qu'aujourd'hui, sur un front si étendu que notre frontière de l'Est, elle serait toujours insuffisante contre une attaque sérieuse pouvant se produire rapidement, soit en un point inconnu du front, soit sur tout le front. *C'est l'armée tout entière et non pas une fraction de l'armée qui peut seule défendre la frontière; encore faut-il pour cela qu'elle soit forte d'au moins dix-huit divisions et que les troupes françaises la prolongent immédiatement à sa droite dans le Luxembourg.*

Toutes les autres solutions ne sont que des expédients, plus ou moins ingénieux mais toujours boiteux, pour échapper à l'organisation des dix-huit divisions dont, avec le lieutenant général de Selliers de Moranville, j'ai proclamé la nécessité.

Mais laissons là la couverture pour parler un peu de la résistance principale.

Afin qu'on ne m'accuse pas de dévoiler des secrets, ni de puiser mes renseignements à des sources suspectes ou dans mes souvenirs d'errements qui peuvent avoir changé depuis que j'ai perdu tout contact avec l'armée, j'invoquerai, ici encore, ce que le ministre de la Défense nationale d'hier a cru pouvoir révéler tout récemment à la presse, au risque de déflorer les explications promises par son successeur.

M. Crockaert a écrit le 2 février dans le *Soir* :

« Avec, en arrière de la frontière, aux avancées de Liège et de Namur, les vieux forts de la Meuse modernisés et restaurés, avec les plans d'eau du fleuve flanqués de feux, avec une large position préparée et repérée entre Anvers et Namur, avec la ligne de l'Escaut, le pays peut être fortement et longuement défendu en avant de son « réduit maritime qui lui, pourrait être rendu inexpugnable. »

N'est-ce pas la définition même, exposée avec optimisme, de la doctrine de défensive de retraite, qui consiste à retarder, le plus longtemps possible, c'est entendu, la progression de l'ennemi, mais non pas à l'empêcher? La dernière phrase est tout à fait

caractéristique; le réduit maritime seul a des chances d'être inexpugnable parce qu'on espère que les Anglais pourront nous y rejoindre. Les autres lignes de bataille, depuis celle de la frontière jusqu'à celle de Namur à Anvers, sont trop étendues pour les maigres effectifs que nous pourrions y mettre en ligne avec notre armée de six divisions prétendument actives et de six divisions de réserve.

Et le comble, c'est que, après avoir battu en retraite en combattant, depuis la frontière jusqu'à la mer, nous devrions sans doute reconquérir ensuite avec l'aide de nos alliés, notre territoire déjà si éprouvé et que de nouveaux combats achèveraient de dévaster.

C'est tout cela qui ressort clairement des avertissements donnés au pays par l'ancien ministre de la Défense nationale, quand il écrivait notamment, dans la *Revue belge* du 1<sup>er</sup> février, que notre armée est une armée de couverture. Pour les initiés, cela veut dire qu'elle a pour mission principale, non pas de défendre notre territoire, mais bien de couvrir les armées alliées en retardant autant que possible la progression de l'ennemi à leur profit.

Que nous soyons ou non dans la situation, chère à d'influents personnalités du gouvernement, situation que M. le ministre Pouillet a appelée un jour une « neutralité volontaire »; que le traité de Locarno s'oppose ou non à ce que des troupes alliées viennent chez nous avant que la violation de notre frontière soit un fait accompli, c'est-à-dire avant qu'il soit trop tard pour qu'elles arrivent jusqu'à notre frontière de l'Est, peu importe.

Quels que puissent être les termes d'un accord militaire, il est en effet certain que nos alliés n'exécuteront celui-ci que s'ils le peuvent sans nuire aux exigences plus urgentes de leur propre sécurité.

Si nous voulons que des renforts puissent nous arriver *à temps, en nombre suffisant et à la frontière même, dans la plupart des hypothèses* que l'orientation, aujourd'hui indiscutable, des projets de réorganisation des forces allemandes nous oblige à envisager, nous devons :

1<sup>o</sup> Ne pas demander à nos amis français d'occuper à notre frontière luxembourgeoise un front plus étendu que celui qu'ils pourraient occuper immédiatement chez eux, par exemple de Longwy à Mézières, avec leurs troupes de couverture.

2<sup>o</sup> Pouvoir leur donner l'assurance que, dans ces conditions, leur gauche ne serait pas en l'air chez nous, mais qu'elle se relierait à notre droite de manière à réaliser un front continu franco-belge.

Or, il nous faut pour cela bien plus que six divisions immédiatement utilisables et même que douze divisions, ce qui n'est possible qu'en adoptant franchement l'organisation de notre armée en « milices ». Je viens de prononcer une fois encore le mot effroyable qui fait échec à l'adoption de mes idées. Celles-ci forment un système où tout s'enchaîne et se tient. Elles entraînent avant tout la nécessité d'avoir dix-huit divisions immédiatement utilisables et interchangeable, c'est-à-dire dix-huit divisions de milices. Personne, à ma connaissance, n'a proposé un autre moyen de réaliser la défense efficace du pays à la frontière, c'est-à-dire, d'empêcher l'invasion.

Aussi mon système est-il le seul que l'état-major et le Gouvernement ont jugé suffisamment intéressant pour en faire à maintes reprises l'objet de tentatives de réfutation. A cet effet, on déploya beaucoup d'ingéniosité pour éviter toute discussion en ma présence et l'on put ainsi, devant la galerie non avertie, se donner l'air d'argumenter contre mes idées, alors qu'en réalité on vitupérait contre une déformation et une caricature de celles-ci. Telle fut la procédure employée à la Commission mixte, où je fus invité à comparaître à la demande de certains membres civils, qui voulaient se servir et se sont servis de mes déclarations comme d'un moyen de chantage politique, pour des buts absolument étrangers à la défense nationale.

Après m'avoir entendu à contre-cœur, le 7 février, la Commission me soumit le 14 du même mois, sous prétexte de discussion, à un interrogatoire à peine courtois sur des détails et des modalités d'exécution qu'il appartiendrait à un travail d'état-major de mettre au point dans le cas où les principes de mon système et mon raisonnement seraient pris en considération.

Le membre militaire chargé de saper l'effet de mon exposé chercha surtout à me mettre en contradiction avec moi-même et à me représenter comme un partisan de la thèse simpliste du service de six mois. Mais, cette prétendue réfutation de mes idées n'ayant sans doute pas paru décisive, on jugea nécessaire de revenir longuement, à deux reprises — et bien entendu quand je n'étais

plus là pour mettre les choses au point — sur mon système, ou plutôt sur ce qu'on représentait comme mon système. Le 28 février l'on avait même cru devoir faire appel, pour m'éreinter, aux lumières et au talent d'exposition du colonel Nuyten qui n'était pas membre de la Commission; le 29 mars, ce fut le général Galet lui-même qui combattit longuement ce qu'il appelait « le projet du lieutenant général Hellebaut ».

Le même procédé fut employé au parlement, en mai 1931, par le ministre comte de Broqueville, qui parla pendant quatre heures pour ridiculiser ce qu'il présentait comme ce projet et pour essayer de discréditer ma personne en me traitant, sans citer mon nom mais en me désignant clairement, d'incompétent, de cerveau brouillé et d'homme dangereux pour le pays, atteint de l'hypertrophie du moi et faisant de la « stratégie politico-militaire ».

Ce discours assurément peu ordinaire fut publié sous forme de brochure et distribué dans l'armée. Il fut reproduit un peu plus tard, dans ses parties essentielles, mais en citant mon nom cette fois, sous la signature d'un colonel, dans le *Bulletin belge des Sciences militaires*, publication officielle de l'état-major. Cet organisme refusa même de publier la mise au point que j'avais cru devoir envoyer à M. Dens, successeur de M. de Broqueville. On se souvient de la lettre ouverte que j'écrivis à ce propos au ministre responsable.

\* \* \*

Une discussion loyale et contradictoire, dans un cercle fermé où il aurait été loisible de tout dire, en s'appuyant au besoin sur des documents confidentiels, aurait probablement mis depuis longtemps d'accord des adversaires qui ne recherchent que le bien du pays. Dans le cas contraire, une telle discussion entre hautes personnalités qualifiées aurait, du moins, par le respect du secret professionnel sinon par le souci des plus élémentaires convenances, empêché les adversaires de transporter le débat sur la place publique et de le livrer aux impressions et aux passions de l'homme de la rue, exploitées par des politiciens.

Mais il est manifeste que l'on a peur de la lumière. Personne ne veut discuter avec moi, puisqu'aucun parlementaire ni aucun de mes anciens camarades de l'armée n'a eu l'idée de venir me trouver ou de m'écrire, à titre privé, pour obtenir des éclaircissements ou pour me soumettre des objections au sujet de ce que je dis et écris un peu partout depuis deux ans. J'en suis réduit — et je n'y manque d'ailleurs jamais — à répondre scrupuleusement à toutes les objections que me font dans la presse des contradicteurs, le plus souvent anonymes ou sans qualité pour discuter avec un ancien commandant de corps d'armée, qui ne tiennent, d'ailleurs, aucun compte de mes réponses, mais continuent à répéter toujours leur éternelle « tarte à la crème ».

Je n'ai jamais eu la prétention d'être infaillible; aussi, réduit à discuter avec moi-même, ai-je pu me méfier parfois de mes propres lumières et douter de la rigueur de mon raisonnement. Mais l'obstination que l'on met à éluder la discussion et les procédés qu'on emploie pour y arriver m'ont toujours paru, au moment de mes scrupules, un argument décisif en faveur de mes idées.

En acceptant, il y a deux ans, de répondre publiquement à Liège à la question « Sommes-nous prêts? », je me suis délibérément exposé à pas mal d'avanies pour attirer l'attention de mes compatriotes sur les équivoques grâce à quoi le gouvernement voulait faire passer, comme protégeant le territoire, un système de défense basé sur la défensive de retraite et sacrifiant non seulement la Wallonie, mais le pays tout entier. J'espérais arriver ainsi, non pas à faire accepter sans discussion par l'opinion publique incompétente les idées que j'opposais à celles de l'état-major, mais à faire reviser un procès mal engagé, afin que, sous la pression de l'opinion, s'imposât la procédure logique, qui veut que tous les points de vue s'affrontent loyalement et que toutes les autorités gouvernementales, stratégiques et fortificatives prennent successivement leurs responsabilités dans une question aussi complexe que celle de la sécurité du pays.

Mais l'état-major n'a jamais douté et le public ne doute plus que la défense de nos frontières n'exige des effectifs que peuvent seules nous donner les milices. Et, comme les plus fortes préventions subsistent au sujet des milices, tout le monde s'est trouvé d'accord pour éluder une discussion qu'on sent bien devoir être favorable à ce mode d'organisation de nos forces militaires.

Pourquoi cette peur atroce des milices, allant jusqu'à suggérer

le geste de l'autruche à ceux qui ne veulent pas voir que notre armée actuelle, recrutée par le service général à court terme, n'est plus qu'une milice sans l'avantage du nombre et de la cohésion?... C'est d'autant plus inexplicable que, depuis quelque temps, l'idée des milices gagne rapidement du terrain partout ailleurs que chez nous.

La Commission générale du Désarmement qui siège à Genève vient même d'adopter avant-hier (23 février), le projet de résolution déposé par la délégation française déclarant que le régime de sécurité n'est compatible qu'avec un statut militaire de caractère nettement défensif, typiquement représenté en Europe continentale par l'armée de service à court terme et à effectifs réduits dont la mobilisation lente permet le développement, avant tout conflit, des procédures pacifiques prévues par le pacte. Cela ne veut pas dire que l'on soit près d'aboutir à une entente quant à un type déterminé de milices. Bien des difficultés, peut-être insurmontables, sont à prévoir quant à la durée du service réduit et surtout quant à la fixation des effectifs maxima, qui doit évidemment tenir compte de la situation spéciale de chaque nation au point de vue de sa sécurité. Et puis, resterait à résoudre les autres points du programme de désarmement avant d'entrevoir l'aboutissement de la Conférence.

Mais, le vote du 23 février n'en constitue pas moins, en faveur de l'idée des milices, une manifestation internationale dont nos partisans des armées permanentes, ou prétendument permanentes, ne peuvent pas méconnaître l'importance.

Les Allemands, dont les projets de revanche ne font plus guère de doute, sont en train d'organiser méthodiquement, malgré le traité de Versailles, leurs innombrables réserves d'hommes de manière à pouvoir les utiliser dès le début de la guerre. Il n'y a pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir cela.

Avec ou sans la Reichswehr — qu'ils voudront peut-être maintenir pour l'employer comme armée de premier choc en vue d'une attaque brusquée à la von Seeckt, ou éventuellement comme troupes prétoriennes à l'intérieur — ils auront bientôt une très nombreuse milice, tout à fait apte à la défense de leurs frontières partout où ils n'attaqueront pas. Cette milice sera sans doute améliorée de manière à constituer, dans un avenir plus ou moins rapproché, les masses offensives formidables, indispensables au succès de la guerre moderne qui met en œuvre toutes les forces vives de la nation attaquée et de ses alliés.

Par contre, estimant que la réduction des armements, désirée par tous les pacifistes, doit avoir pour but de rendre très difficile, sinon impossible, toute entreprise offensive, sans compromettre les exigences de la sécurité des peuples qui ne songent pas à attaquer ou qui ne seraient pas en mesure de le faire, la France a proposé la suppression radicale des armées permanentes dans tous les pays continentaux et leur remplacement par un type uniforme d'armée de milice.

Malgré la divergence de ces deux opinions, relevant respectivement de tendances belliqueuses et de tendances pacifiques, il y a accord complet des deux principales puissances militaires du monde quant à la valeur défensive des milices et quant à la nécessité de recourir désormais à cette forme d'armée si l'on veut pouvoir se défendre et utiliser à cet effet, le plus économiquement possible, l'avantage indispensable du nombre.

Lors même que, par impossible, nos grands voisins adopteraient uniquement le système des petites armées de métier, — ce qui augmenterait les chances de guerre et le danger, pour leurs pauvres petits voisins, de voir une fois de plus leur territoire servir de champ clos aux querelles des grands, — nous devrions faire l'impossible en Belgique pour empêcher que l'assaillant ne puisse franchir notre frontière nulle part. Il nous faudrait donc quand même une armée nombreuse sur le pied de guerre mais peu coûteuse en temps de paix, c'est-à-dire des milices. La Suisse l'a compris depuis longtemps.

Quoi qu'il en soit, puisque les milices sont actuellement à l'ordre du jour partout ailleurs qu'en Belgique, où, cependant, elles se justifieraient plus que n'importe où à cause de l'exiguïté de notre territoire et de la rapidité que nos moyens de communication exceptionnellement développés pourraient assurer à notre mobilisation et à notre concentration, vous trouverez peut-être intéressant que je termine en vous expliquant comment on peut concevoir de bonnes milices.

La différence essentielle entre l'armée permanente et l'armée de milices c'est que dans la première les unités actives du temps



de guerre sont les unités du temps de paix; l'instruction des miliciens se fait dans celles-ci. Au contraire, l'armée de milices n'a normalement des effectifs présents en temps de paix que dans des unités d'instruction, véritables écoles de recrues organisées en vue du meilleur rendement de l'instruction et non pas en vue des missions sur le champ de bataille.

Les hommes instruits dans ces unités sont inscrits à l'effectif d'unités de guerre qui, si l'on fait appel à un nombre suffisant de classes de milice, peuvent être beaucoup plus nombreuses, quelle que soit la faiblesse du contingent, sans exiger l'entretien de soldats et de cadres nombreux en temps de paix.

Les unités de guerre ont une existence réelle dès le temps de paix; ce sont, en effet, ces unités qui prennent part aux manœuvres et non par les unités d'instruction. Elles sont formées en principe de réservistes astreints à des rappels et à des exercices post-régimentaires pendant le nombre d'années nécessaire pour que tous les hommes conservent leurs aptitudes de combattants pendant tout le temps qu'ils font partie des unités de guerre. Les mêmes hommes et les mêmes cadres devant en principe rester affectés à la même unité de guerre, ils se retrouvent périodiquement dans ces unités pour les manœuvres; ils se connaissent donc, et cela d'autant mieux que le recrutement est régional.

Tout cela rend la cohésion des unités de la guerre beaucoup plus grande que celle de nos unités actuelles et surtout que celle des unités de réserve, à constituer de toutes pièces au moment critique.

Dans une armée de milices bien organisée les candidats gradés et officiers de réserve destinés à encadrer les unités de guerre sont astreints à une durée de service actif sensiblement plus grande que les autres miliciens ainsi qu'à des épreuves théoriques et pratiques sérieuses pendant toute la durée de leurs obligations militaires. Ces candidats peuvent être désignés, comme cela se fait aujourd'hui chez nous, par la contrainte indirecte, en raison des études qu'ils ont faites et des emplois qu'ils occupent ou postulent dans la vie civile.

Si ces candidats gradés servent au moins dix-huit mois, l'armée de milices aura en tout temps sous les armes un noyau de militaires particulièrement aptes à être utilisés soit en cas de troubles, soit pour occuper en temps de paix certains ouvrages de fortification permanente en l'absence d'autres miliciens.

Quant à notre armée actuelle, elle n'est ni une armée permanente ni une armée de milices ayant quelque valeur. Elle n'est qu'un organisme hybride, réalisant un mauvais compromis entre ces deux systèmes.

Elle n'est plus une armée permanente parce qu'elle n'a plus en tout temps, dans chacune de ses unités, des effectifs instruits, parce que nos unités prétendument actives, elles-mêmes, ne sont plus composées sur le pied de guerre en majeure partie d'hommes en activité de service, et que certaines seront même composées exclusivement de réservistes. C'est la conséquence inévitable des durées de service inférieures à dix-huit mois.

Notre armée actuelle n'est, d'autre part, pas une bonne armée de milices, parce que le nombre des rappels prévus par la loi est insuffisant, tout au moins pour les unités de réserve qui n'ont même pas d'existence propre en temps de paix. D'autre part, les cadres de réserve ont une formation insuffisante et ne sont pas tenus en haleine assez longtemps.

Pour pouvoir maintenir à notre armée l'apparence trompeuse d'une armée permanente, il a fallu renoncer à l'avantage du nombre, et c'est ce qui nous empêche de défendre la frontière et la majeure partie du territoire malgré un système de fortifications très coûteux.

Je crois vous avoir montré que les milices telles que je les conçois n'ont rien de comparable aux anciennes milices ou gardes bourgeoises, pas plus qu'aux troupes improvisées, aux cohortes armées, auxquelles on affecte de les comparer et dont nos historiens plus ou moins officiels, animés d'un zèle militariste qu'il ne faudrait pas confondre avec le patriotisme, ne ratent jamais l'occasion de nous dire qu'elles furent toujours finalement battues par des troupes de métier.

\* \* \*

En constatant l'acharnement avec lequel l'on s'oppose chez nous, à peu près unanimement dans les milieux dits de l'ordre, à la simple prise en considération de l'idée des milices, je ne puis me défendre de croire que, si l'on tient tant à conserver à nos forces militaires, malgré le service général et les courtes durées du temps

de service, quelque vague ressemblance avec les anciennes armées, c'est moins en vue de la défense du pays contre l'ennemi de l'extérieur qu'en vue du maintien du régime à l'intérieur.

Or, de ce point de vue comme de l'autre, on se tromperait en accordant plus de confiance à nos milices actuelles, d'ailleurs dépourvues d'unités permanentes, qu'à de bonnes milices telles que je viens de vous en montrer le type.

Une armée nationale, recrutée par le service général et dans laquelle les miliciens ne font plus que passer par la caserne sans perdre un seul moment le contact avec leur ancien milieu familial et social, grâce au recrutement régional et aux permissions hebdomadaires, une telle armée — et c'est la nôtre — est le reflet exact de la nation, ou plutôt de la jeunesse de la nation; elle n'a plus rien d'une armée prétorienne.

Si l'on veut qu'une telle armée assure, en toutes circonstances, au Gouvernement l'appui sur lequel il doit pouvoir compter tant en cas de danger intérieur qu'en cas de danger extérieur, ce n'est pas par un conservatisme étroit qu'on y arrivera.

C'est sur la nation qu'il faut agir pour cela, et non pas sur les modalités d'organisation de l'armée, en prenant d'énergiques mesures contre les semeurs d'ivraie, et avant tout, contre les malfaites qui, dans l'enseignement à tous les degrés, empoisonnent trop souvent la jeunesse du virus de leurs tendances antipatriotiques, antisociales et immorales.

Il ne sert à rien de se montrer énergique trop tard. La recrue qui arrive au régiment avec une formation, ou une déformation, morale lentement mais sûrement acquise pendant vingt ans, n'est plus une pâte molle susceptible d'être mise dans un nouveau moule à la faveur des quelque huit ou treize mois de service, pendant lesquels elle n'est plus isolée, loin de chez elle, dans un milieu fermé, comme à l'époque des mercenaires et des remplaçants, pendant plusieurs années.

Ainsi que je l'ai toujours dit, il faut à la base des armées modernes, qui sont toutes des milices, une préparation militaire dont l'essentiel est la formation morale, civique et patriotique de la jeunesse. C'est, malheureusement, ce qui nous manque le plus.

Mais, je m'arrête, car j'ai déjà soumis votre bienveillante attention à une trop dure épreuve, et je finirais par sortir du cadre de cette causerie, ce qui me vaudrait certainement d'être traité une fois de plus de général politicien, alors que, cependant, je suis impitoyablement mis à l'index par tous les partis indistinctement, pour avoir osé dénoncer, avec l'autorité que me donnent mon expérience et ma qualité, leurs manœuvres et leurs compromissions en matière de défense nationale.

Lieutenant-Général A. HELLEBAUT.

## Les trois problèmes

Trois graves problèmes se posent, en ce moment, à la Grande-Bretagne; trois problèmes au sujet desquels la politique anglaise devra bientôt prendre position.

Ces problèmes sont : 1<sup>o</sup> l'attaque prussienne contre la Pologne; 2<sup>o</sup> la révolte des masses françaises contre le Parlement; 3<sup>o</sup> le paiement du deuxième versement de la dette anglaise à l'Amérique, échéant en juin.

De ces trois problèmes, le premier est, pour l'Angleterre, de très loin le plus important. Le jour où l'état-major prussien déclanchera une invasion de la Pologne, ce sera la guerre. Si la guerre éclate, toute l'Europe y sera entraînée. En cas de guerre générale, avec une Angleterre n'ayant rien à gagner et tout à perdre, nous, Anglais, nous serons les principales victimes.

Le deuxième problème est celui de l'attitude, devenue dangereuse, du peuple français vis-à-vis de ses politiciens professionnels. Si la colère croissante contre le Parlement français devait déborder, de deux choses l'une : ou il en résulterait un Gouvernement nouveau, fort et populaire, avec un exécutif central puissant et

la disparition complète des politiciens, comme en Italie; ou les troubles et les conflits intérieurs ne feraient que s'aggraver. Dans le premier cas, toute la situation européenne s'en trouverait complètement changée. En particulier la politique étrangère de l'Angleterre, basée pendant longtemps sur une hostilité vis-à-vis de la France, serait profondément affectée. Pour la première fois, de mémoire d'homme vivant, la France posséderait un Gouvernement fort, ce qui signifierait une France aussi forte politiquement pour l'action extérieure qu'elle a toujours été forte socialement pour ordonner la vie privée.

Dans le second cas, la France serait plus faible que jamais et sa situation causerait, non plus, comme aujourd'hui, une simple menace de guerre, mais une agression nouvelle par ses ennemis qui s'attaqueraient également à ses alliés, « les Etats successeurs ». Cela aussi, ce serait la guerre.

Le troisième problème, le paiement de l'échéance de juin aux Etats-Unis, est le moins grave des trois; néanmoins son importance est grande. Si ce second versement est fait, avec ou sans renforcement de l'alliance anglo-américaine, cela signifiera d'abord que l'Angleterre se trouvera placée de façon permanente « sous tribut » envers les Etats-Unis et ensuite qu'à l'avenir sa politique générale dans le monde, et particulièrement en Europe, sera de plus en plus dépendante de l'Amérique.

\* \* \*

Il suffit d'énumérer ces trois problèmes principaux pour voir qu'aucun n'est encore résolu et que la forme *probable* qu'ils prendront reste incertaine. Personne n'est capable de vous dire en ce moment si, et quand, l'état-major prussien exécutera ses plans d'attaque contre la Pologne. Personne ne peut vous dire ce qui arrivera en France, si oui ou non, on s'y révoltera contre le Parlement et si, en cas de révolte, il en sortira l'ordre ou le désordre, une France forte ou une France encore plus affaiblie.

Impossible même de prévoir si l'Angleterre paiera l'Amérique en juin. Un homme dont le jugement m'inspire confiance, et qui connaît les puissances à l'œuvre, met les chances à égalité : cinquante-cinquante, avec un rien en faveur du paiement. Mais personne ne sait.

Ce que nous pouvons faire, pour les trois problèmes, dont les conséquences seront tellement importantes pour tout Anglais, c'est de peser et d'apprécier les facteurs principaux.

Pour ce qui est de l'attaque prussienne contre la Pologne, le facteur principal est religieux. La récente révolution de palais montée par le fils de Hindenbourg se servant du ridicule Hitler comme d'un polichinelle, pourra-t-elle contrôler le Reich entier? Elle a restauré, à l'est de l'Elbe et sur presque toute l'Allemagne protestante, l'ancienne domination prussienne. Pourra-t-il s'imposer sur la partie du pays (le tiers) plus civilisée et catholique de tradition? Si l'Autriche était absorbée dans le Reich, elle ne pourrait pas. Les forces catholiques seraient trop grandes. Actuellement, ces forces catholiques forment, dans le Reich, une minorité plus réduite même que ne l'est la minorité catholique dans les six comtés de l'Irlande du Nord qui furent « combinés », précisément comme Bismarck « combina » son Reich, avec le but direct de diviser les forces catholiques en détachant du bloc principal autant de catholiques que l'on pouvait en englober sans danger.

La moitié de la race allemande est catholique. Dans le Reich, il n'y a que 31 % de catholiques (dans l'Irlande du Nord, 34 %). De plus, l'Allemagne traditionnelle et plus civilisée est divisée par ce que j'appellerai la coupe transversale des sentiments locaux. Bien qu'elle compte un tiers de protestants, la Bavière est décidée à ne pas subir le joug de Berlin, tandis que les catholiques rhénans protestent beaucoup moins. D'autre part, tous les catholiques

allemands craignent l'accusation d'être moins « patriote », moins « national » que les protestants et ils sont prêts à céder beaucoup pour se laver d'une accusation pareille.

Dans le problème français, le facteur principal est la dose d'habileté et de fourberie des politiciens. La colère populaire qui gronde en France et qui s'exprime en ce moment avec violence n'est pas dirigée contre les impôts ni contre les restrictions; elle l'est contre le régime. Au fonctionnaire honnête et travailleur on demande de renoncer à une partie de son salaire pour le salut de l'Etat. Si le Gouvernement était populaire, il serait obéi. Mais recevoir de pareils ordres d'une bande de parlementaires qui, comme tous les parlementaires, soignent leurs propres intérêts, est insupportable. Si les politiciens sont assez habiles pour dirimer ce sentiment par un geste sensationnel, comme le serait par exemple la diminution de leurs propres « indemnités » qu des poursuites pour corruption contre un bouc émissaire quelconque, peut-être réussira-t-on encore à calmer l'orage. Sinon la tempête pourrait bien tout emporter.

Du troisième problème, tous les facteurs sont connus. L'Angleterre craint d'offenser l'Amérique. C'est là le point central, arrêté peu après la guerre quand, arrivée à la croisée des chemins, la Grande-Bretagne se décida *pour* l'Amérique et *contre* l'Europe. Impossible de reculer. Si les Etats-Unis insistent pour être payés, nous paierons. Il n'y a plus de choix. Mais toutes les puissances financières des Etats-Unis sont opposées à ce que l'Angleterre paie. Peut-être montera-t-on quelque comédie figurant on ne sait quelle importante concession de notre part à nous, Anglais, moyennant quoi il nous sera remis partie ou totalité de notre dette. Toutefois, l'opinion publique est puissante en Amérique, et elle a été excitée par d'absurdes propos de notre part au sujet « de paiements appauvrissant ceux qui les reçoivent »! D'autre part, cette opinion publique a été mise en appétit par notre paiement de décembre dernier. Il sera difficile, aux banquiers new-yorkais, d'embobiner suffisamment les contribuables américains sur les épaules de qui ils souhaitent transférer la charge.

HILAIRE BELLOC.

## Monseigneur Freppel député

*Nous devons à l'aimable obligeance de la Maison Flammarion la publication en primeur, ici, de ce chapitre du Monseigneur Freppel qui paraîtra bientôt dans la collection « Notre Clergé », comprenant déjà : L'Abbé Fouque par Henry Bordeaux, L'Abbé de Tourville par le P. Dieux, et La Vocation d'Olivier-Georges Destrée par le comte Carton de Wiart.*

Le 14 avril 1880, mourait Louis de Kerjégu, député de la troisième circonscription de Brest, laquelle avait pour centre la petite ville agricole de Lesneven. Elu aux élections générales du 20 février 1876, il avait soutenu le ministère du Seize-Mai et après la dissolution de la Chambre avait été réélu le 14 octobre 1877; il siégeait à droite. Dès le 25 avril, H. Chavanon, directeur du journal brestois *L'Océan*, écrivait à Mgr Freppel, au nom du Comité catholique et royaliste de la circonscription, pour lui offrir la candidature au siège vacant. « Le parti révolutionnaire, disait-il, a vainement tenté jusqu'ici de démolir cette forteresse de la « réaction ». Ses candidats les plus populaires et les mieux choisis sont toujours sortis battus de la lutte électorale, avec un écart de 5,000 à 6,000 voix. Je ne suis donc pas téméraire en vous prédisant, Monseigneur, une victoire certaine. » En même temps,

Eugène Vuillot, rédacteur à l'*Univers*, écrivait à l'évêque pour appuyer de toutes ses forces l'offre de Chavanon et de son Comité.

Lorsqu'on est un chef affirmant hautement ses doctrines et ses sentiments, sachant exactement ce qu'il faut penser et ce qu'il faut faire, on risque fort de trouver ses plus dangereux adversaires dans son entourage beaucoup plus que parmi les ennemis déclarés de la cause que l'on sert. C'est alors que se vérifie la fauseuse maxime de l'Écriture : *inimici ejus domestici ejus*. Ces oppositions sont les plus pénibles de toutes parce que, au lieu de se manifester ouvertement en des luttes à visage découvert, elles se poursuivent par des attaques obliques et des manœuvres savamment dissimulées. L'Action Catholique elle-même ne dispense pas de semblables amertumes ceux qui se consacrent à son service; l'élection de Mgr Freppel en fut la preuve.

Aussitôt que sa candidature fut connue des catholiques libéraux et de tous ceux qui craignaient son ardeur combative, ils lui firent une opposition sournoise. On alléguait que la place d'un évêque n'était pas dans une Chambre aussi mauvaise, que Mgr Freppel y compromettrait ses collègues et l'Église de France. On répandit le bruit que le nonce, Mgr Czacki, dont on connaissait l'esprit de conciliation par lequel il espérait apprivoiser les pires ennemis de l'Église, désapprouvait cette candidature et avait imposé silence à l'*Univers*.

On fit le siège de l'évêque de Quimper, Mgr Nouvel, pieux bénédictin qu'il était facile d'effrayer avec les hardiesses de son collègue d'Angers, et on y réussit; car, lorsque la candidature eut été posée officiellement sans qu'il eût été consulté, il écrivit à Mgr Freppel, le 18 mai, une lettre où le blâme ne se dissimulait pas. « Je regarde comme un devoir, lui disait-il, de répéter à Votre Grandeur ce que j'ai dit à celui qui m'a annoncé votre candidature. Au point de vue politique, je la regarde comme une faute. Nos cultivateurs veulent un homme qui soit de leur pays, qui connaisse leurs intérêts. Au point de vue religieux, la discussion de la candidature d'un évêque et son échec probable auront de tristes conséquences pour le bien spirituel du diocèse. » Il ajoutait que c'était le sentiment de nombreux curés et il terminait en alléguant contre cette candidature « le salut du peuple qui lui était confié ».

Dans la France entière, cette candidature soulevait des enthousiasmes chez les uns, des remarques malveillantes chez les autres. Dans son numéro du 12 mai, l'*Avenir du Loir-et-Cher* affectait de croire qu'elle ne serait pas maintenue. « Ce serait, disait-il, un acte vu avec défaveur par presque tous les évêques. On reconnaît d'ailleurs que cette candidature n'aurait pas de chances de succès. » Mgr Freppel ne se laissa pas intimider par ces manœuvres. Il eut la sagesse de n'y faire aucune allusion dans sa profession de foi où il ne parlait que d'union et de la défense des intérêts de la patrie et de la religion. Il déclarait même qu'il ne ferait ni tournées ni réunions électorales afin d'éviter toute contradiction et de n'exercer aucune pression sur les suffrages qui, disait-il aux électeurs, « ne vous auront été inspirés que par votre raison et votre conscience... Il faut que, au milieu des tristesses du moment, l'élection de la troisième circonscription de Brest continue à présenter jusqu'au bout le beau spectacle qu'elle n'a cessé d'offrir depuis la première heure : celui d'une population chrétienne affirmant par un acte solennel de la vie civile son dévouement aux véritables intérêts de la religion et de la patrie ».

Comme il fallait s'y attendre, les forces officielles furent toutes mobilisées contre cette candidature; elles étaient manœuvrées par le jeune sous-préfet de Brest, Paul Deschanel, le même qui, quelque quarante ans plus tard, devait être porté à la présidence de la République par l'appui décisif des voix catholiques sollicité par lui. Le résultat de cette pression administrative, de ces manœuvres insidieuses et de ces pronostics volontairement pessimistes fut l'élection de Mgr Freppel, le 6 juin 1880, à plus de 4,000 voix de majorité (8,703 voix contre 4,180 à son obscur concurrent Glairot).

Dans cette Chambre qui comptait environ 340 républicains désireux de réaliser au plus tôt leur programme anticlérical, les conservateurs de toute nuance n'étaient guère que 160; c'est dans leurs rangs que le nouvel élu du Finistère prit place en s'inscrivant dans le groupe de la droite royaliste.

On a reproché, de nos jours, aux catholiques d'alors d'avoir, par leur opposition au régime républicain, provoqué, en représailles de la part de la gauche, la persécution religieuse et on leur fait même un grief d'avoir résisté pied à pied à chacun des actes qui en ont marqué les étapes. Mensonge historique qu'une seule remarque suffira à réfuter! Catholique toujours, Mgr Freppel

ne fut royaliste que dans la seconde partie de sa vie. Nous l'avons vu à Strasbourg et à Paris acclamer la République lorsque, en 1848, elle faisait profession de respecter l'Église et mettait le nom de Dieu en tête de sa constitution et de ses lois. Sous l'Empire, il avait témoigné un sincère respect au régime établi et lorsque le gouvernement de la Défense nationale eut été créé par l'émeute, il recommanda à ses diocésains, dont un grand nombre étaient royalistes, de se grouper autour de lui, et de lui donner en face de l'ennemi tout leur concours. Il ne s'affirma nettement royaliste que lorsqu'il vit que la nouvelle République s'identifiait avec l'irréligion, qu'elle n'était qu'une émanation des Loges et qu'elle voulait, avant tout, assurer le triomphe en France, par tous les moyens, de la laïcité, c'est-à-dire de l'athéisme politique et social.

Parmi les dirigeants de la minorité de droite les plus en vue avaient adhéré de la même manière au royalisme. Chesnelong, qui venait de travailler avec tant de zèle et si peu de succès, en 1875, au rétablissement de la monarchie légitime, avait été élu député des Basses-Pyrénées au Corps législatif, en 1865, comme candidat officiel du gouvernement impérial; et il ne devint royaliste que lorsque toute tentative de restauration bo apartiste ne lui paraissant ni possible ni souhaitable, il fut rejeté vers les royalistes par le caractère nettement anticlérical de la gauche républicaine. Il en fut de même d'un autre grand catholique, le député protestataire d'Alsace, Emile Keller.

Quant à ceux qui ne les suivirent pas dans cette voie, comme par exemple Étienne Lamy, qui avait fait partie de l'armée des 363 groupés sous la direction de Gambetta contre le gouvernement de Seize-Mai, ils furent reniés par leurs anciens compagnons de lutte qui se refusèrent à reconnaître en eux des républicains précisément parce qu'ils n'étaient pas des « laïques » et des anticléricaux. En présence de la concentration de la masse des républicains pour une politique de laïcité un républicain catholique ne pouvait être alors qu'un isolé rejeté par les républicains et incapable, n'étant pas agrégé à un parti, de servir utilement, sur le terrain civique, la cause catholique.

Lorsque, plus tard, Léon XIII conseilla aux catholiques d'accepter la constitution républicaine pour pouvoir améliorer une législation mauvaise, la situation n'était plus la même; le parti républicain s'était scindé en factions rivales et on pouvait croire possible de profiter de leurs luttes intestines pour faire jouer un rôle utile à un parti catholique constitutionnel.

\* \* \*

Mgr Freppel était bien armé pour les luttes qui l'attendaient au Parlement. Il était doué d'une puissance de travail considérable; ce qui lui avait permis, au cours de quarante années d'études et de trente années d'enseignement, de se donner une culture générale fort étendue et, sur un grand nombre de sujets, une riche documentation. Il avait tour à tour professé l'histoire, la philosophie, les lettres, approfondi la théologie, le droit canon, l'histoire ecclésiastique, les langues classiques et les langues modernes; les sciences lui étaient familières et il se piquait de faire des problèmes de mathématiques comme le peintre Ingres de jouer du violon. Lorsque déjà il jouait à la Chambre un rôle de premier plan, en 1886, j'étais reçu chez un député anticlérical qui était alors un des espoirs de la gauche et devait mourir en 1893, à quarante-deux ans, président de la Chambre, après avoir été ministre, Auguste Burdeau; et comme un jour, je lui demandais ce qu'il pensait de Mgr Freppel, il me disait avec admiration que c'était peut-être le mieux documenté de ses collègues, que dans ses discours il ne mettait en ligne qu'une partie de ses munitions, réservant le reste pour les malheureux qui, insuffisamment préparés, tenteraient de le contredire. Grâce à la rapidité de sa compréhension et à la souplesse de son intelligence, l'évêque-député avait une telle facilité d'assimilation qu'il ne cessait d'enrichir sa documentation de tout ce qu'il recueillait dans ses lectures et dans ses conversations; ce qui lui permettait de traiter les questions militaires comme s'il avait commandé à l'armée, des questions de politique étrangère comme s'il avait été diplomate, et de colonisation comme s'il avait fait le tour du monde.

La pratique de la scolastique et de son plus illustre docteur saint Thomas, celle des grands sermons et ses trente ans de professorat lui avaient appris l'ordre et la méthode dans la composition et l'exposition. Ses discours étaient merveilleusement charpentés et sa mémoire était si sûre qu'il lui suffisait de les écrire

une fois pour les prononcer avec tout le naturel de l'improvisation. La vivacité de son esprit lui inspirait à propos les réparties les plus spirituelles qui provoquaient l'hilarité de la Chambre en confondant le téméraire contradicteur.

Moins d'un an après son élection, dans la séance du 15 mars 1881, il demandait le passage gratuit pour les religieux qui allaient exercer le ministère des âmes en Nouvelle-Calédonie et comme on lui déclarait ne vouloir l'accorder qu'à des prêtres séculiers, il répondit qu'il n'y en avait pas dans l'île et que tout le service religieux y était assuré par des congréganistes. Par ses exclamations l'extrême-gauche marqua son étonnement ironique que les prêtres séculiers n'eussent pas la vocation d'aller évangéliser les Canaques et Mgr Freppel le leur fit aussitôt comprendre par ce raisonnement aussi simple qu'inattendu : « Vous avez, par exemple, la vocation d'être député. (*Hilarité générale.*) Mais si on vous envoyait prononcer vos discours à Nouméa ou au Sénégal (*nouveaux rires*), vous commenceriez, j'imagine, par remercier vos électeurs. (*Rires approbatifs et applaudissements à droite.*) »

Le 27 octobre 1883, il combattait les articles de la loi municipale en discussion qui donnaient les clefs des clochers et l'usage des cloches aux maires et son intervention était accueillie par du bruit. « Je constate d'abord, dit-il aux députés, que les cloches elles-mêmes ne parviennent pas à dominer le bruit de vos conversations! (*Rires et exclamations diverses.*) » Le 17 mars 1886, il s'exprimait sévèrement sur la Chambre de la précédente législature : « Mais vous en faisiez partie! » lui objectait un député radical de Lyon, M. Ballue. « Vous me dites que j'en faisais partie, répliquait Mgr Freppel, assurément, à peu près comme le prophète Daniel faisait partie de la fosse aux lions. (*Rires.*) Il est vrai que ces lions parlementaires pouvaient avoir des griffes, mais leurs dents ne mordaient pas, voilà pourquoi je suis resté intact. (*Nouveaux rires.*) »

Dans un discours qu'il avait prononcé à Quimper, le ministre de l'Instruction publique Goblet avait bu à la future députation du Finistère, celle qui donnerait congé, selon ses desirs, aux députés catholiques du Finistère et donc à Mgr Freppel. Quelques jours après, à la Chambre (28 octobre 1886), Mgr Freppel lui répondait : « En buvant ainsi officiellement à ma mort législative et à celle de mes honorables collègues du Finistère, vous m'avez donné le droit de dire que ce coup était un coup de trop! (*Hilarité à droite, mouvements divers.*) » Parfois le trait ainsi lancé était si acéré que le dard demeurait dans la chair de l'adversaire. Quelquefois aussi, l'argument était si inattendu et cependant si vrai que le contradicteur en demeurait bouche bée.

Le 23 novembre 1883, le député qui s'était fait une spécialité de demander la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Jules Roche, proposait à la Chambre la suppression des bourses des séminaires, sous prétexte que, malgré les articles organiques, on n'y enseignait pas la déclaration gallicane de 1682. « Cela est vrai, répondit Mgr Freppel, et je n'hésite pas à le reconnaître (*Ah! ah! à gauche*), mais sans m'arrêter à d'autres raisons, je vais vous en donner une qui, je l'espère, frappera cette Chambre; c'est que, si l'on enseignait le premier article de la Déclaration de 1682, le gouvernement de la République se trouverait atteint en pleine poitrine. (*Rires ironiques sur plusieurs bancs à gauche. Très bien! très bien! à droite.*) Et, en effet, le premier article de la Déclaration de 1682 proclame l'inamissibilité du droit de la Couronne; par conséquent, si dans les séminaires on enseignait le premier article des quatre articles de la Déclaration de 1682 et si cet enseignement était populaire et vulgarisé, il ne nous resterait plus qu'à faire une chose : rappeler immédiatement le roi de France. (*Exclamations et rires sur divers bancs.*) »

Il prononça un jour un discours où courait d'un bout à l'autre cette fine ironie par laquelle il aimait à réfuter par le ridicule, l'erreur et l'injustice, et mettre de son côté les gens d'esprit. Il questionnait le ministre de l'Intérieur sur la troisième expulsion qui venait d'être faite des Bénédictins de Solesmes et il faisait ce récit humoristique de cette opération : « Vendredi dernier, 1<sup>er</sup> juin, une colonne expéditionnaire se formait dans le département de la Sarthe et sur les confins de l'Anjou. Elle se composait d'un commissaire de police, de quinze gendarmes et de six serruriers, placés sous la conduite de M. le secrétaire général de la Préfecture du Mans et de M. le sous-préfet de La Flèche. Un camion de chemin de fer suivait le défilé officiel, chargé de clefs, de ferrures et d'autres ustensiles de toute sorte devant servir à l'apposition de 160 scellés en cire doublés de scellés en fer. De plus, en prévision d'une résistance, qui aurait pu faire traîner le siège en longueur,

un cuisinier avait été attaché à l'expédition. Et si je mentionne ce détail, c'est uniquement pour vous montrer que rien n'avait été épargné de tout ce qui pouvait assurer le plein succès des opérations. Et quel était, me direz-vous, l'objectif de la colonne expéditionnaire dont je viens de décrire la composition? Cet objectif était l'abbaye de Solesmes qui voyait ainsi, pour la troisième fois, arriver aux pieds de ses murs des forces aussi considérables. Pour réduire définitivement la ville de Carthage, il avait fallu trois guerres puniques. L'abbaye de Solesmes paraît être le *délenda Carthago* des divers cabinets qui se succèdent sur ces bancs...

« Qu'avez-vous trouvé dans l'abbaye investie le 1<sup>er</sup> juin? Lors de la première reconnaissance, tentée il y a quelques mois, vous y avez trouvé à l'heure de minuit...

VOIX A GAUCHE. — L'heure des crimes!

MGR FREPPEL. — ... Car il paraît qu'aujourd'hui les agents de la police judiciaire instrumentent à minuit, bien que je ne sache pas que l'article 1037 du Code de procédure ait été aboli. (*Sourires ironiques à gauche. Très bien! très bien! à droite.*) Enfin! vous y avez trouvé, à l'heure de minuit, quoi? Deux chevaux et un domestique! Et je dois vous rendre cette justice que les trois individus furent immédiatement expulsés, comme tombant sous l'application des lois existantes. (*Très bien! très bien! à droite. Hilarité générale.*)

« Vendredi dernier, jour de l'engagement définitif, qu'avez-vous trouvé dans l'abbaye de Solesmes? Un jardinier occupé à cultiver les choux et les salades de l'endroit. (*Applaudissements et rires à droite; bruit à gauche.*) Voilà, en fait de moines réfractaires et réputés tels, ce que vous avez trouvé dans l'abbaye de Solesmes occupée le 1<sup>er</sup> juin. De telle sorte que vos préparatifs de guerre si habilement combinés n'ont eu d'autre résultat que de fermer une maison vide. (*Rires et applaudissements à droite.*) » Et le député continuait avec le même esprit en racontant les expéditions précédentes et comment, entre la première et la troisième, le sous-préfet en personne avait conduit la seconde pour briser lui-même les scellés mis par la première, et cela parce que l'absolution de l'excommunication encourue par lui pour les avoir tout d'abord apposés devait être mise dans la corbeille de son prochain mariage. Il est vrai que le mariage, une fois célébré, le sous-préfet était retourné à son vomissement en conduisant cette troisième expédition pour reposer les scellés! On ne pouvait pas mieux montrer le ridicule de pareils attentats : « *Castigat ridendo mores!* »

Lorsque l'évêque d'Angers fut élu député, les uns avec une certaine appréhension, les autres avec malignité se demandaient s'il pourrait s'acclimater à un pareil milieu. Ne s'y sentirait-il pas dépaysé comme Lacordaire à la Constituante en 1848? Sauroit-il dépeupiller, dans ses discours, le ton du prédicateur pour prendre celui du parlementaire? Avec ses collègues saurait-il avoir cette cordialité qui dégénère parfois en camaraderie vulgaire, tout en sauvegardant la dignité de son caractère épiscopal?

Ses discours ne tardèrent pas à montrer que sa faculté d'adaptation était telle qu'il saurait, même à la Chambre, en face d'une majorité de sectaires incroyants, pratiquer le précepte de saint Paul et se « faire tout à tous ». Le 27 décembre 1883, un article de *Figaro* décrivait ainsi ses allures au milieu de ses collègues : « Dans l'intimité de l'hémicycle ou des couloirs il n'aspire nullement à la majesté. Il s'applique visiblement à rester bon enfant et bon collègue. Non seulement il ne s'isole pas des hommes de son parti, mais il ne fuit pas la société de ses adversaires. On l'a vu assez souvent leur sourire, leur causer (*sic*) et pousser la bonne humeur jusqu'à une manière de familiarité décente mais inattendue. A certains moments, dans la détente qui suit les luttes oratoires, lui et M. Ranc, on les aurait pris pour une paire d'amis. Evidemment la camaraderie parlementaire ne l'effraie et ne l'effraiera jamais. On peut le rallier sur sa tabatière qu'il vide en une séance, sur le foulard rouge qui sort de sa poche et même sur sa calotte qu'il oublie continuellement à son banc ou à la tribune, il se prête et s'associe sans aigreur ni rancune à toutes les petites plaisanteries dont sa personne est l'objet. »

Quelques jours auparavant, un autre journaliste, à moins que ce ne fût le même qui avait signé *Quidam* l'article de *Figaro*, Paul Bosq, avait écrit dans le *Petit Marseillais* un article disant à peu près la même chose, mais en y ajoutant une note péjorative et malveillante et opposant ce qu'il appelait la vulgarité de Mgr Freppel à la noblesse de Mgr Duranloup à l'Assemblée nationale. Tout en reconnaissant que loin d'être sans talent, l'évêque

d'Angers en « avait beaucoup », il faisait preuve d'un réel esprit de dénigrement en affirmant que dans cette Chambre il n'était en évidence que parce que dans le « royaume des muets, les bégues sont rois ». Tel n'était pas le sentiment de son collègue Burdeau qui savait juger les valeurs et qui rendait à celle de Mgr Freppel un hommage d'autant plus précieux qu'il émanait d'un anti-clérical. Relevons aussi celui d'un historien dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de montrer la partialité contre l'Eglise catholique, M. Debidour. « Mgr Freppel, dit-il, joua au Palais-Bourbon, comme représentant professionnel de l'Eglise catholique, un rôle convenable. Grâce à une instruction très variée, à une grande habitude des affaires, à une remarquable facilité de parole et à une audace que rien ne troublait, il lutta sans relâche, sans succès il est vrai, mais non sans éclat, contre une majorité dont la politique était en général diamétralement opposée à la sienne. »

Fiers de lui, ses électeurs lui demeurèrent toujours fidèles. Il fut réélu en 1881; en 1885, par tout le Finistère, car les élections se firent alors au scrutin de liste; et en 1889, au scrutin d'arrondissement par sa chère circonscription. Cette réélection qui devait être la dernière puisqu'il mourut en cours de législature, fut un triomphe; aucun concurrent ne se présenta contre lui et il obtint 11,505 voix, près de 3,000 de plus qu'en 1880.

Dans sa préface à l'étude de M. Pavie sur Mgr Freppel, M. René Bazin fait remarquer avec raison que les discours politiques de l'évêque d'Angers ont conservé toute leur actualité. « Prononcés il y a quinze ans, il y a vingt ans, il y a vingt-cinq ans, ils n'ont pas perdu leur intérêt d'actualité. Ils ont réfuté tous les sophismes que nous entendons répéter; ils ont dénoncé, dans les premières formules politiques de la laïcisation, toutes les vilénies légales dont elles menaçaient les consciences; ils forment un recueil d'une richesse unique où tout homme qui a le souci de défendre la foi religieuse attaquée devrait aller chercher des armes et des exemples de courage. »

On a pu reprocher avec raison à l'éloquence de Mgr Freppel des défauts de forme et d'expression, des intonations nasillardes, une voix peu harmonieuse, un geste énergique, mais saccadé, sans élégance et sans nuance et un laisser-aller qui eût été vulgaire sans l'éclair des yeux et la finesse de la physionomie. Mais ce qui reste, c'est tout ce qui fait le lutteur, et c'est parce qu'il a voulu n'être que cela et l'a été magnifiquement que, même après un demi-siècle, son œuvre demeure si vivante et semble faite pour les combats d'aujourd'hui; et là encore, nous saisissons sur le vif ce qui fut la caractéristique de Mgr Freppel, à la Chambre, comme auparavant à la Sorbonne et à Sainte-Geneviève : il était avant tout un militant.

JEAN GUIRAUD.

## Le médecin catholique<sup>(1)</sup>

Le Club médical catholique se trouve réuni en ce moment pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. C'est là un événement dont il est juste de rendre grâce à Dieu : inspirateur de toute généreuse pensée, soutien de tout effort persévérant, source de tout bien.

Votre groupement réalise les conditions voulues pour bénéficier de la promesse du Christ : *Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux* (2). Le Christ, invisiblement présent et invisiblement agissant, — comme nos âmes, — est resté au milieu de vous, pour assurer votre cohésion, en vous attachant aux principes qui font l'honneur et la joie de votre vie. Et c'est là une grande bénédiction. Car aucune profession ne se doit autant que la vôtre se laisser pénétrer par l'esprit de l'Evangile. Aucune n'a besoin, au même degré, du concours des bonnes volontés.

Au premier regard, vous apparaissez, Messieurs, chargés de ce ministère de la miséricorde que Jésus a si bien défini, dans la parabole du *Bon Samaritain*, un jour qu'on lui demandait quel était le commandement qui, par son élévation et son amplitude, devait dominer et envelopper tous les autres (1). Et si, par une longue tradition et une désignation en quelque sorte officielle, l'évangéliste saint Luc, qui semble bien avoir exercé l'art médical à Antioche, n'avait été donné pour protecteur à tous les médecins catholiques, le bon Samaritain (à supposer qu'il fût autre chose qu'un personnage de parabole) mériterait de devenir votre patron.

Comme lui, vous êtes appelés à répandre le baume de votre dévouement ingénieux sur les pauvres blessés, ou les pauvres malades (c'est tout un) que vous rencontrez journellement au bord de votre route. Le monde où vous fréquentez est celui de la souffrance. Sans outrecuidance, quoique dans un sens assurément plus humble, vous pourriez vous appliquer la belle parole de Notre-Seigneur : *Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin du médecin, mais les malades* (2). Certes, vous ne possédez pas le don des miracles, ce qui parfois, malgré le scepticisme de notre siècle, est sujet d'étonnement, d'irritation, voire d'ingratitude. Votre vie néanmoins s'emploie à rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques, la santé à ceux qui languissent. Et lorsque le pouvoir de guérir certaines infirmités hélas! rebelles (car il est tout de même écrit que nous devons mourir un jour) vient à vous faire défaut, vous conservez au moins celui, tout compte fait plus précieux encore, d'adoucir, de réconforter, de consoler.

C'est ici, Messieurs, vous l'avez compris, que la sève évangélique est appelée à s'infiltrer en vous.

Pour une âme bien née, la satisfaction qui consiste à faire rayonner autour de soi un peu de santé et un peu de bonheur risquerait facilement de s'arrêter en elle-même. Mais vous n'avez pas perdu de vue que la loi de l'amour du prochain et celle de l'amour de Dieu sont en dépendance l'une de l'autre; que la bonté de nos cœurs et la bienfaisance de nos mains ne sauraient répondre aux intentions divines si le souffle de la charité ne les animait; que le blessé sur lequel s'incline notre compassion est le membre souffrant de Jésus-Christ plus encore que notre pauvre frère en humanité et en commune misère; que jamais nous ne devrions panser ses plaies, sans songer au corps sanglant du crucifié, et à ces paroles dont il faudrait que la résonance fit toujours écho dans nos cœurs : *Ce que vous avez fait à un de ces miens frères, à l'un des plus petits..., c'est à moi que vous l'avez fait* (3).

Là est la source des plus beaux dévouements. Dès qu'elle commence à tarir, vous savez qu'il en est d'autres, — moins désintéressées, moins pures, moins fécondes, — bientôt prêtes à la remplacer.

\* \* \*

Mais elle serait superficielle et bornée la vue qui réduirait la mission du médecin catholique aux seules œuvres de miséricorde temporelle, celles-ci fussent-elles vivifiées par la charité. Car enfin l'homme est un composé de corps et d'âme, substantiellement unis, et s'il s'agit d'un chrétien, un composé de corps, d'âme et d'Esprit-Saint. Il est, pour ainsi dire, impossible d'avoir action sur l'un quelconque de ces éléments sans que, par répercussion, les autres ne soient atteints.

En somme, si l'on y réfléchit bien, lorsqu'il vous arrive de soigner les membres souffrants de Jésus-Christ, nos frères les malades, votre influence s'étend jusqu'à la région sacrée de l'esprit. L'esprit,

(1) Allocution prononcée à l'occasion du cinquantième anniversaire du Club médical catholique de Bruxelles.

(2) M, XVIII, 20.

(1) Lc, X, 25-37.

(2) Mc, II, 16.

(3) Mt, XXV, 40.

flis de Dieu, sanctifié et régénéré par le baptême, enrichi de vertus surmaturelles et de dons précieux : le chef-d'œuvre de la création!

Lié à la matière, sensible à ses vicissitudes, cet esprit, que nous portons en nous comme une flamme vacillante dans un vase d'argile, est souvent empêché de s'exercer convenablement, si son « conjoint » (le terme est théologique ne se trouve dans cet état d'équilibre qui s'appelle la santé. *Mens sana in corpore sano*). Le vieil adage païen mérite d'être prononcé par des lèvres chrétiennes. Saint Thomas, en tout cas, ne l'eût pas désavoué.

Combien de personnes ne rencontrez-vous pas d'humeur difficile, mélancoliques ou impulsives, impuissantes, dirait-on, à pratiquer la bonté, incapables de gérer sagement leur personnalité, par suite de déficiences corporelles? Que celles-ci soient imputables à des excès commis en des périodes d'égarements, ou qu'elles résultent d'une mauvaise hérédité, ce n'est pas l'affaire. En y portant remède, comme Jean-Baptiste, vous préparez les voies du Seigneur : je veux dire, la douceur, la patience, la maîtrise de soi. Et la belle vie vertueuse que Jésus nous a apprise, par ses exemples et par son enseignement oral, s'épanouit, calme, bien ordonnée, fermement attachée à ses principes et à ses fins.

A notre époque, surtout dans les pays du nord, on est dangereusement incliné à confondre l'hygiène et la morale. Dieu nous garde de cette erreur. Nous savons que la grâce qui abondait dans les infirmités de saint Paul n'a rien perdu de sa vigueur. Les dérelements qui faisaient souffrir le grand apôtre, lorsqu'il élevait vers le ciel cette plainte pathétique : *Malheureux homme que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort? Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas* (1)... toute cette sourde opposition qu'éprouvent nos projets de vie généreuse n'a point pour principale origine notre débilité physique. C'est entendu. *Le péché est entré dans le monde* (2).

Il n'en reste pas moins vrai que le traitement des corps prolonge ses effets jusque dans notre vie spirituelle, et je passerais sous silence un des aspects les plus nobles de notre vie, si j'omettais de rappeler comment, peut-être à votre insu, vous travaillez au développement du règne de Dieu dans les âmes.

\* \* \*

Les forces spirituelles, dont vous facilitez l'exercice, de leur côté, vous rendent au centuple ce que vous leur prêtez. Une âme vertueuse, docile à exécuter vos prescriptions amères, énergique à surmonter les troubles d'une chair défaillante, sereine en face des redoutables échéances de l'avenir, n'est-elle pas un auxiliaire dont il faille s'assurer le concours?

Vous vous élevez dès lors insensiblement sur un plan supérieur. De médecins des corps vous devenez par votre optimisme communicatif (un chrétien doit toujours être optimiste) d'admirables professeurs d'énergie et de sagesse. Vous n'oubliez point d'ailleurs que les âmes de vos malades sont soumises, dans leur ordre, — l'ordre de la vie morale, — à des lois non moins impérieuses que celles des corps. Et dans les douloureux conflits où s'affrontent les requêtes contradictoires d'un corps qui ne veut pas souffrir et d'une âme qui ne peut être infidèle au maître de la vie, vous n'hésitez pas à maintenir intacte la hiérarchie des valeurs, et à réclamer au besoin les durs sacrifices qui s'imposent.

La souffrance surtout, divinisée par la Passion de Notre-Seigneur, dont saint Paul disait superbement : *Je me réjouis dans mes souffrances et j'achève ce qui manque encore aux épreuves du Christ dans ma chair, pour son corps l'Eglise* (3)..., cette souffrance vous apparaît sous son vrai jour. Ce n'est pas une ennemie à dépister

coûte que coûte et à combattre vaille que vaille par tous les moyens. Si nombreux sont les cas où la charité vous invite à en neutraliser les effets, n'en est-il pas d'autres où sa vertu purificatrice ne peut être sacrifiée?

Et la mort elle-même, que si souvent vous obligez à reculer, lorsque le Bon Dieu a marqué la limite où votre intervention est tenue de s'arrêter, vous savez, en projetant sur elle les lumières de votre foi, la transfigurer, la rendre douce à considérer bien en face, comme une grave amie dont on aurait toujours hésité à regarder les traits. C'est l'heure alors de rappeler que *nous portons dans notre corps la mort de Jésus pour que la vie de Jésus soit aussi manifestée en nous* (1).

\* \* \*

Qui ne voit en tout ceci à combien d'égards divers le médecin catholique se distingue du médecin tout court. Serais-je taxé d'exagération téméraire en avançant que dans votre profession l'élévation des sentiments, la délicatesse de la charité, la profondeur des convictions ont un rôle à jouer non moins important que celui de la science, de l'habileté opératoire, de l'expérience?

Voilà cinquante ans que le *Club médical de Bruxelles* s'attache à le prouver par le concours de ses membres, par les exemples mutuels qu'ils se donnent, par les traditions qu'ils perpétuent, par le milieu qu'ils constituent et l'atmosphère qu'ils ont créée.

Que le Bon Dieu qui, longtemps avant que les mots d'ordre de l'Action catholique n'aient été donnés au monde, a inspiré à vos fondateurs l'heureuse pensée de pareille association, ne cesse de vous soutenir. *Ille qui incipit, ipse perficiat!* Tel est le vœu que l'on exprime au jeune moine dominicain, étendu sur les dalles de la salle de chapitre, au moment où sa vocation décidément mûrie va recevoir la consécration définitive des vœux de religion. Je n'en sais pas de meilleure à vous adresser. Puisse cette journée, en renouvelant votre ferveur, vous obtenir un essor nouveau, et servir à propager les idées et les vertus qui seront toujours l'apanage du médecin catholique!

FRANÇOIS-MARIE BRAUN, O. P.

## Introduction à un roman anglais<sup>(2)</sup>

Je ne sais pas un mot d'anglais. Voilà sans doute pourquoi on m'a chargé de présenter aux lecteurs français la nouvelle traduction et adaptation de *Shirley*. Comme le dirait Paul Valéry : « Je puise ma force dans mon incompetence! » Par métier, je suis obligé d'ingurgiter cinq ou six romans français chaque mois. Quand je me sens las des intrigues bien parisiennes, d'une passion si mesurée, d'un érotisme si philosophique, d'un anarchisme si « caisse-d'épargne », je me jette avec délices dans la mer d'absurdités d'un énorme roman britannique. Si je passe la centième page, je vais à petites brassées jusqu'à la sept-centième. Même je relis cet agréable et inextricable fatras. Tenez! L'aventure vient de m'arriver avec C. de Baring. D'abord, j'ai envoyé au diable les innombrables et sempiternelles tantes du « vilain petit canard ». Maintenant, je connais leurs tics et leurs manies. Elles font partie

(1) II COR., IV, 10.

(2) Introduction pour *Shirley*, roman de CHARLOTTE BRONTË, traduit de l'anglais par GUY FAROUX, et qui paraîtra bientôt aux « Editions du Siècle », à Paris, dans la collection : *Les Maîtres étrangers*.

(1) ROM., VII, 19-24.

(2) ROM., V, 12.

(3) COLOSS., I, 24.

de ma famille. Pour ces gens étranges et étrangers, j'ai déménagé une case de ma cervelle, réservée aux fastes des Brousson. Il me semble avoir connu le héros de Baring quand il était en culotte courte. Que dis-je? J'ai joué avec lui et avec Poil de Carotte. Tous les trois, je ne sais plus exactement où, nous nous sommes fait maintes confidences désenchantées sur la manière déplorable dont on élève les petits garçons en France et en Angleterre. J'aime les romans anglais à cause de leurs défauts. A cause aussi de nos indéniables qualités. Les romanciers d'outre-Manche ont toujours joui d'un grand crédit chez nous, depuis *Robinson Crusoe*. C'est qu'ils nous apportaient ce qui nous manque. On a dit que nous n'avions pas la tête épique. Evidemment, si l'on jugeait de notre ardeur martiale par *la Henriade*! Mais il y a *le Mémorial de Sainte-Hélène*, et il y a aussi *les Croix de Bois*. Le cœur dépasse de beaucoup la tête. Avons-nous la tête romantique? Au temps de *la Princesse de Clèves*, Boileau, porte-perruque national, décrétait :

*Dans un roman frivole, aisément tout s'excuse,  
C'est ainsi qu'en courant la fiction s'amuse.*

Ce que Nicolas jugeait frivole, Bourdaloue et les prédicateurs le déclaraient criminel. « Qu'est-ce, à la bien définir, que le roman? — demande l'orateur sacré. Une fable, proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles; où la passion dominante, et le ressort de toutes les autres passions, est l'amour; où l'on affecte d'exprimer toutes les faiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour; où la gloire même, la belle gloire, est de sacrifier tout à l'amour; tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude et son Dieu. »

Le curieux, c'est que l'ardente diatribe du prédicateur va comme un gant, si j'ose dire, à nos plus illustres romanciers contemporains. Pour Flaubert comme pour Bourget, un roman c'est une femme. Quel qu'en soit l'épilogue, il faut que l'aventure, ou la mésaventure, porte une moralité, incline à une doctrine, politique ou philosophique. Le doyen des romanciers français, M. Paul Bourget, prend une thèse et l'habille en homme ou en femme, comme faisaient les Jésuites, qui mettaient en ballet les syllogismes. Il sait, avant d'avoir commencé, où il aboutira. Sans doute écrit-il pour divertir son lecteur; mais, avant tout plaisir, il veut le persuader. Il cherche bien moins à l'émouvoir, à lui tirer des larmes, des frissons, à angosser son cœur, qu'à le conduire à vépres ou au bureau de vote. Le romancier anglais, lui, — et c'est sa force, — ne sait pas toujours où il va. Il se laisse emporter par la fiction. Il ne craint ni les digressions, ni les contradictions, ni les invraisemblances. Il prend tout soudain par la venelle. Avec lui, on a l'impression d'une promenade aventureuse dans un parc shakespearien. Il y a des mares, il y a des halliers, des fondrières, des braconniers...

Le roman français est un jardin cartésien. Les charmilles en sont parallèles et bien peignées. Les allées, ourlées de Luis, s'étirent vers des terrasses aisées à gravir et ponctuées, comme des strophes, de statues allégoriques et de vases fleuris. On voit venir « Elle » et « Lui » de très loin, et on sait quel est leur but. Il y a bien un petit labyrinthe de verdure, mais c'est un jeu comme le colimaillard. Aujourd'hui, je le sais bien, il y a un court de tennis et l'on se baigne dans la pièce d'eau. Mais la raison, notre déesse nationale, domine toujours le délire sexuel. Le marquis de Sade a bourré de moralités, assommantes certes, de déclamations civiques et philosophiques, ses saturnales et ses priapées. Voyez d'ailleurs le sort de nos grands romanciers. Ce sont d'ordinaire des fonctionnaires. Ils imaginent et rédigent leurs histoires passionnées sur des bureaux administratifs, sous l'image de la République, dans l'horizon des cartons verts. Pour un ou deux qui passent en Cour d'assises, la masse finit sous la Coupole, dans les jupes du grand Cardinal.

Est-ce parce que l'Angleterre est une île? Elle possède incontestablement le génie humoristique et romanesque. Une île, après tout, c'est un grand bateau! L'aventure baigne la verte Albion de toutes parts. L'étréouille du plancher des vaches provoque les imaginations. Et il y a la brume. Dans cette opacité, toute maison est hantée. Le promeneur attardé, la passante éveillent le mystère. Chez nous, ce qui n'est pas clair n'est pas français. La futaie est de Rivarol. Mais un roman inondé de clarté, est-ce un roman? N'est-ce pas plutôt un conte philosophique? Un chef-d'œuvre comme *Madame Bovary* contient toute la biographie de cette passionnée provinciale. Après l'avoir portée en terre et fermée le livre, on n'y ajoutera rien. Certains épisodes resteront dans l'esprit comme d'incomparables morceaux de bravoure. Mais, l'héroïne morte, l'intérêt est mort. Un roman anglais, à cause de ses parties obscures et désordonnées, dure encore le livre fermé. Des énigmes s'enfoncent dans votre cervelle comme des échardes. Vous complétez les paragraphes en pointillé! Vous faites amitié avec l'auteur. Vous refaites son livre plusieurs fois. Voilà pourquoi *Shirley* a grand-chance de plaire aux gens d'ici, fatigués d'imaginaires cartésiennes, raisonnables et électoraux.

*Shirley* parut en Angleterre en 1849. Il connut le succès et fut peu après traduit en français. Il appartient à la période triomphante, si éphémère, de Charlotte Brontë. Le rêve de la fillette s'est réalisé. Elle est femme de lettres, sinon femme. Elle peut illuminer d'un rayon de gloire l'obscur village, le presbytère où grelottèrent, de tuberculose et de génie, son frère et ses sœurs. Anne, la cadette, est mourante, Emily git sous la dalle de l'église de Haworth, où, tous les dimanches, le Révérend Patrick Brontë prêche, aveugle, ses yeux morts fixés sur la pendule, dont il n'outrepasse pas l'heure.

*Shirley*, disent les critiques, n'est pas le meilleur roman de Charlotte Brontë. A vrai dire, le chef-d'œuvre des Brontë, c'est leur vie, à eux. De là, cette insatiable curiosité pour tout ce qui est sorti de la plume du frère et des sœurs. Ils sont également nostalgiques, fantastiques et énigmatiques. Ils avaient tous du génie à l'âge où l'on n'a pas encore de la raison. Ce fils, ces filles de pasteur, fleurirent à pleine sève avant le temps, comme ces arbres en fleur en plein hiver, et qui ne donnent, l'été, que du bois mort. Leur gloire et leur infirmité, ce fut de n'avoir jamais été enfants. De là cette acidité et cette mysticité, faisant penser aux bons anglais qui vous écoeurent la bouche, et vous la décapent, à la fois. Avant de connaître la vie et le monde, ils ont imaginé des histoires de l'autre monde; ils y ont fait entrer, et pour l'éternité, leur noir village, le presbytère, le cimetière qui lui sert de jardinet, les mornes désolés, les voisins, les amis, les vicaires, et Tabby, la servante fidèle et rude comme un chien. L'erreur de la critique, c'est de vouloir dissocier ce cœur d'enfants; de préciser la part du frère; celle d'Anne, celle de Charlotte. Selon le critique et selon la mode, car il y a des modes en critique, tantôt l'inspirateur, c'est Charlotte, tantôt Emily, tantôt Branwell. Ce sont là des problèmes insolubles. Il n'y a ni force ni faiblesse dans cette œuvre, brontienne, si j'ose dire. Les éléments qui la composent ne sont que des documents, un dossier d'archives. Ainsi *Shirley*, avec ses longueurs, ses naïvetés, son plan incertain, intéresse toujours, non par l'histoire qu'il raconte, et qui est souvent absurde, mais par la mise en scène romancée des hôtes du presbytère et des gens du pays. *Shirley* est un monument funéraire, et c'est aussi une chapelle expiatoire.

Dans la couronne que reçut Charlotte, il y avait quelques épines. Comment prit-elle, cette provinciale exaltée, l'article de la *Quarterly Review* :

... Jane Eyre se distingue par la grossièreté du langage et la liberté du ton. C'est pourtant un livre remarquable. Nous n'avons pas souvenir d'une œuvre joignant tant de talent à un si horrible mauvais goût. Et c'est ce qui a contribué à son succès. De nos jours, on

n'aime rien tant que la rudesse et la vulgarité. Jane est une créature d'intérêt, sentencieuse et pédante, sans la moindre fraîcheur d'âme. Le danger de ce livre, c'est qu'il est la personnification d'un esprit rebelle et impie. L'héroïne, il est vrai, déploie une grande force morale pour résister au mal, mais cette force est celle d'une âme païenne qui se fait à soi-même sa propre loi. La grâce divine ne se manifeste pas en elle. Cette autobiographie est nettement antichrétienne. C'est un murmure continu contre le bien-être des riches et les privations de la classe pauvre, un murmure contre la Providence. On y entend une perpétuelle revendication des droits de l'homme, que ne justifie ni la Sainte Ecriture, ni la volonté de Dieu. Ce ton de mécontentement impie est d'une sournoise malhaisance...

Diverses rumeurs ont couru quant à l'identité de l'auteur... Qui que soit Currer Bell, c'est une personne d'une grande puissance intellectuelle, ignorant tout de la bonne société, et associant des goûts grossiers aux doctrines du paganisme.

Ces traits déplorablement apparaissent plus ou moins dans les œuvres des trois Bell, que ce soient des frères, des sœurs ou des cousines. Leurs livres se ressemblent, et les figures comme Cathy et Heathcliff (dans les Hauts de Hurle-Vent) sont trop odieusement et abominablement païennes pour être goûtées, même par la classe la plus éhontée des lecteurs anglais... Si nous devons, malgré tout, attribuer Jane Eyre à une femme, c'est à une de celles qui, pour des raisons suffisantes, ont dû être, depuis longtemps, rejetées par les personnes de leur sexe...

On peut imaginer les insomnies de la nouvelle « muse du département »; elle souffre pour elle, elle souffre pour ses sœurs, pour son père. Quoi! les filles exemplaires du pasteur Brontë sont traitées comme des filles de Samarie! Et le projet lui vient de venger la famille, et particulièrement sa sœur mourante. Aussi, dans *Shirley*, Emily sera l'héritière belle, riche, superbe, hautaine, courtisée par la fleur des pois des gentilshommes et des industriels du pays. L'action se passe en 1812, en plein blocus continental. Pour remédier à la crise économique, les manufacturiers substituent à la main-d'œuvre, la machine, les gens à prétentions scientifiques applaudissent à cette innovation, dans laquelle ils voient un progrès de la civilisation. Mais les ouvriers, eux, plus près de la vérité, par leur instinct, décèlent dans ces mécaniques quelque chose de diabolique, qui leur ravira leur liberté et leur pain. Et ils s'insurgent. Ils épient sur les chemins les charrettes qui apportent les machines aux usines. Ils se saisissent de ces engins de misère, ils les mutilent et les jettent dans les mares. Ici, nous sommes en pleine anticipation. Et cet épisode économique donne au chimérique roman un ton inattendu d'actualité.

L'avantage ou, comme on voudra, l'inconvénient des études sur les Brontë, c'est qu'elles sont infinies. Quand une fois on les a rencontrées, on ne peut se décider à les quitter. Il y a sur elles, en Angleterre, une écrasante bibliothèque; il y a déjà chez nous une abondante littérature.

Peut-être le dossier serait-il plus profitable si on le composait avec moins d'enthousiasme. La fièvre des trois sœurs paraît gagner ceux qui se penchent sur elles. Au contact de ces nostalgiques, les plus froids deviennent romantiques.

Explique-t-on vraiment ce penchant fantastique par le paysage? Il y a, dit-on, devant le presbytère, un cimetière. Il y a des cimetières autour de tous les presbytères, en France et en Angleterre. C'est peut-être, de tout le village, l'endroit le plus fleuri. Les enfants normaux n'ont pas peur des cimetières: l'idée de la mort leur est tellement étrangère! C'est un enclos où l'on peut facilement marauder, jouer, se cacher, les morts étant de bons vivants. Mais les Brontë vivent dans une atmosphère théologique. Avant d'avoir fait un pas dans la vie, ils en connaissent les bornes: l'amour et la mort. Ce sont des monstres. Prenez ce mot dans le sens latin, c'est-à-dire « prodiges ». Ce sont, si vous voulez, pour employer le jargon à la mode, des refoulés. Ils mettent toute leur vie dans leur imagination. Ils font bien de mourir, car la réalité les aurait certainement déçus. On a loué la bonté de Charlotte. On l'a comparée à notre Eugénie de Guérin. Sa bonté est plus sarcastique

qu'évangélique. Elle a tracé des lamentables vicaires, les collaborateurs de son père, des caricatures à la Hogarth. Aucune de leurs disgrâces ne lui a échappé. Elle les peint à la fois goinfres, ivrognes et fats. Et cette malveillance sert de vernis à ses portraits les plus affectueux. Je sais bien que nous sommes au pays de l'humour. Mais même le seul être qu'elle ait vraiment aimé, le professeur bruxellois, M. Héger, aura sa part de bitume. Et la nature fatale participe à ce pessimisme. Je sais bien que, si banale soit-elle, la campagne du Cayla est un Eden, comparée aux mornes du Yorkshire. Il y a, sur les vignes, les vergers et les prairies du Languedoc, le ciel léger, et catholique. Eugénie de Guérin, inassouvie d'amour, vit dans un émerveillement liturgique. Pour elle, toutes les saisons sont des oraisons. La vieille fille, dans les herbes et les fleurs, a les confidences de la confession. La fille du clergyman, à Bruxelles, titubante d'amour, se jettera un soir dans un confessionnal.

Elle éprouvera l'impérieuse nécessité de souffler son angoisse dans une oreille masculine. Et elle s'enfuira. Dès que le prêtre prononcera les mots sacramentaux, la reprendra la terreur du papisme et des incantations. Toutes les deux, au reste, Eugénie et Charlotte, la presbytérienne voltairienne, et la panthéiste romaine, portent à leur frère un amour illimité.

Quels étaient les quarante livres français dont on fit don aux sœurs Brontë adolescentes? Qu'on ne voie pas dans ma question une réclamation de dette. Mais, dans cette énigme littéraire, ne serait-il pas curieux de connaître les graines légères emportées au-dessus du *Channel*, jusqu'au fond du pays noir, et qui germèrent entre les tombes du cimetière de Haworth en fleurs inattendues? D'où venaient-elles? Du Berry de George Sand, de Combourg, du parc de René et de Lucile?

JEAN-JACQUES BROUSSON.

De l'histoire, du bon sens et la sagesse du Curé Pecquet...

VIENT DE PARAÎTRE :

## Les « apparitions » de Beauraing

par Omer ENGLEBERT

auteur de *La Sagesse du Curé Pecquet* (125<sup>e</sup> édition)

Un beau volume de 130 pages.

### TABLE DES MATIÈRES

#### INTRODUCTION.

CHAP. I : *Sept apparitions de la Vierge*. La médaille miraculeuse. — Alph. Ratisbonne. — La Salette. — Lourdes. — Pontmain. — Pellevoisin. — Fatima.

CHAP. II : *Beauraing 1932-1933*. 1. Beauraing depuis les Romains jusqu'à nos jours. — 2. Le cadre. — 3. Les « Voyants ». — 4. Journal des « apparitions ». — 5. La scène. — 6. Les interrogatoires. — 7. Journal des « apparitions » (suite). — 8. Petite enquête ecclésiastique. — 9. Médecins, gens de lettres et théologiens.

CHAP. III : *Le Curé Pecquet à Beauraing*.

Très certainement ce qui a été écrit de meilleur sur Beauraing

Prix du livre en librairie : 7 francs.

Pour recevoir ce livre franco par retour du courrier, il suffit de verser fr. 5.50 (prix de faveur) au compte-chèque postal 48916 de la *Revue catholique des idées et des faits*, Bruxelles.



## Le nouveau parti catholique

Les catholiques ne doivent pas s'endormir sur leurs lauriers. Ils ont remporté le 28 novembre 1932 une victoire inespérée. Mais pour beaucoup de sénateurs et de députés c'est aussi une victoire imméritée. Il est effrayant de voir à quel point certains parlementaires catholiques sont discrédités parmi leurs électeurs. Que de gens — de tous les âges et de tous les milieux — n'ayons-nous pas rencontrés depuis quelque temps qui nous ont dit : « Nous avons bien travaillé, monsieur, pour les élections, mais ce n'est pas pour M. Untel ou Unautre qui nous représente au Parlement. Ce sont des braves gens, mais ils n'ont pas d'idées, ou on ne les voit jamais. Nous avons lutté pour la défense de nos écoles, nous avons voté contre les socialistes. Nous avons fait confiance à M. de Broqueville. Mais le parti catholique ne suscite plus notre enthousiasme, parce qu'il nous donne le spectacle d'une anarchie stérilisante, et que nous n'entendons aucun chef qui nous donne un mot d'ordre adapté aux temps actuels. »

Comme M. Ch. van Renynghel l'a fort bien dit au dernier Congrès des Jeunesses politiques, ce n'est pas le parti catholique qui a triomphé au dernier scrutin, c'est l'idée catholique. Ce fut un bonheur, mais c'est un grand danger. A la longue, cet effacement du parti catholique entraînerait la confusion de la religion et de la politique. C'est ce qu'il faut à tout prix éviter. Nos évêques et nos hommes d'Etat, chacun dans leur sphère, insistent depuis toujours sur cette absolue nécessité qu'il y a pour les catholiques à maintenir une distinction très nette entre leur action religieuse et leur action politique. Mais cette séparation n'est possible que lorsque le parti est solidement organisé et homogène.

Depuis la guerre le parti catholique traversait une crise très grave. La situation actuelle en est l'aboutissement. Ce détachement des milieux catholiques pour leurs mandataires, la tactique hésitante et souvent timorée de la droite, l'absence de netteté et d'opportunité dans le programme, l'indifférence des jeunes pour le parti, voilà les aspects divers du même mal. Et à ce mal il n'est qu'un remède : la réorganisation du parti catholique.

\* \* \*

Voilà dix ans que nos adversaires se réjouissaient de nos divisions et se plaisaient à les souligner. Les socialistes affectaient de considérer les démocrates comme des frères égarés, qu'un reste de foi catholique tenait à l'écart de leurs rangs. Les libéraux prétendaient que la droite traditionnelle ne s'entendait avec les travailleurs chrétiens que dans un intérêt exclusivement électoral et qu'elle irait jusqu'à s'allier aux frontistes eux-mêmes plutôt que d'abandonner le pouvoir à d'autres partis. Ces brandons de discorde étaient lancés systématiquement. Ils contribuaient à aggraver la mésintelligence trop visible qui régnait dans l'opinion catholique. Dispersés, désorganisés, les fragments de la droite faisaient front isolément. Les mesquineries personnelles de quelques chefs accentuaient l'autonomie des groupes. Beaucoup de bons esprits ne voyaient de réorganisation possible du parti qu'en acceptant le « fait accompli » : l'existence de deux tendances opposées, qui auraient l'une et l'autre leurs cadres, leurs organisations distinctes et leurs listes séparées, et qui s'entendraient seulement en matière religieuse.

La majorité des chefs du parti, la jeunesse, et notamment le groupe de l'*Autorité*, — six ans plus tard celui de l'*Esprit nouveau*, — suivaient heureusement une politique tout à fait opposée. L'union, l'unité même du parti catholique leur paraissait nécessaire et possible, mais à des conditions assez dures : renouvellement étendu des cadres, élimination de personnes dont la seule activité était d'entretenir de vaines querelles, surtout révision du programme.

Ce dernier point importait avant tout ; c'était d'autant plus sûr que quatre-vingt-dix pour cent des parlementaires catholiques s'en fichtaient comme de Colin-tampon. Ils récitaient gravement le traditionnel *In necessariis unitas, in dubiis libertas*, mais ils ne s'intéressaient qu'au *dubia* et l'unité s'évanouissait dans l'indif-

férence pour les principes. Ils évoluaient dans un monde qui s'était transformé socialement, où fourmillaient des problèmes économiques, comme des problèmes moraux, dont on leur demandait la solution, et ils ne paraissaient pas s'en douter. Après quelques années de cette dérobade, comment s'étonner qu'il fussent — dans le public qui interroge — incroyablement démonétisés ?

Indifférence des meilleurs éléments à l'égard de la politique, déceptions et querelles dans le marais parlementaire : les gauches avaient quelque droit de se moquer. Elles avaient tort de sous-estimer les forces de renaissance qui s'élaboraient sous ce chaos apparente.

\* \* \*

N'hésitons pas à dire d'abord pourquoi la crise était nécessaire : il y en a deux raisons.

Une sociale. Les progrès de l'aisance dans la majorité de la population, l'accroissement des loisirs — legs précieux du capitalisme — rendaient indispensable l'accession de la classe populaire à la vie politique. Le suffrage universel n'est un mal qu'en l'absence d'organisation. Les partis bien encadrés peuvent le subir sans dommage, et les socialistes notamment ont pu s'en accommoder sans que ni la discipline du parti, ni la qualité de ses chefs en souffre beaucoup. Rien n'empêchait le parti catholique de faire de même. Il a d'ailleurs fortes racines populaires, et autant d'atouts dans son jeu dans la propagande électorale. Il n'est pas — sa nature même le lui interdit — un parti de bourgeois. Mais il paraissait l'être devenu, parce qu'il s'était adapté trop bien au régime censitaire. C'était une déviation. Il était indispensable qu'il s'en corrigât. Il est très heureux que le suffrage universel lui ait donné l'occasion de sortir de l'ornière.

En second lieu, le parti catholique devait traverser beaucoup plus qu'une crise d'organisation. Il lui fallait renouveler ses positions de combat. La défense de la religion, de l'ordre social, de la propriété, voilà un programme aussi parfait pour le Romain du V<sup>e</sup> siècle ou le Français du XIV<sup>e</sup> que pour les Belges d'aujourd'hui. Mais des idées aussi générales ne mènent pas loin. Ce que nous demandons, c'est comment défendre la propriété contre les dangers qui la menacent *aujourd'hui* : contre les excès de la fiscalité, contre les puissances financières, qui utilisent sans contrôle efficace les capitaux privés. L'Ordre social n'est menacé ni par les invasions barbares, ni par les partis révolutionnaires : il est menacé par l'idéologie de gauche, qui le ruine sournoisement, plus dans les mœurs peut-être que par le jeu des lois. La Religion n'a pas à craindre immédiatement de persécutions violentes. Elle sera respectée dans sa hiérarchie. Mais nous pouvons nous réveiller un jour dans un monde organisé de telle façon qu'elle n'y trouve plus de place. Ce sont des évolutions qui se sont vues. Le XIX<sup>e</sup> siècle avait imposé à la classe ouvrière un mode de vivre qui souffrait de cette tare au premier chef. Nous ne sommes peut-être plus très loin de le voir appliquer avec des modalités inattendues à la société toute entière.

Pour résister à ces tendances, il faut que l'intelligence catholique fasse l'effort nécessaire pour concevoir quelle forme il faut donner à la vie sociale, à une époque où le monde devenu très riche veut satisfaire des besoins très nombreux, et où le progrès économique ne peut plus se poursuivre sans la disposition de capitaux énormes, concentrés en peu de mains. Il faut, par-dessus les frontières du pays, deviner les tendances autarchiques, qui sont en train de modifier l'équilibre mondial et de mettre en danger la prospérité actuelle de la Belgique. Il faut que dans la « civilisation de masse » qui est celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord, la culture intellectuelle et l'énergie morale soient élevées à un niveau correspondant à celui des puissances matérielles que l'on a mises en œuvre, sinon nous risquons d'être dominés par elles.

Cette résistance aux erreurs du siècle, cette pensée constructive ne pouvaient s'élaborer dans le monde gouvernemental, trop préoccupé des accidents journaliers de la politique pour pouvoir se dégager de l'emprise du présent. C'est ailleurs que devait se préparer l'avenir, dans des cénacles, éloignés des coteries au pouvoir, où de vains chahuts parlementaires n'empêchent pas d'entendre ce que le peuple demande et dont il a besoin.

\* \* \*

La crise qu'a traversée le parti catholique n'a pas été vaine. Elle aura rendu possible et son adaptation au suffrage universel

et son renouveau intellectuel. Il est inutile d'expliquer longuement la genèse de cette transformation. Mais réjouissons-nous de ce que nous en voyons les premiers résultats.

Malgré les reproches que le public catholique continue à faire au parti, reconnaissons pourtant que la dernière campagne électorale a été menée avec le souci d'intéresser l'électeur moins à la politique journalière qu'aux idées qui sont à la base même de l'ordre social. Un esprit nouveau s'est aussitôt révélé. L'union des groupes a été rendue plus facile. Des contacts perdus depuis longtemps ont été repris. Portés par des préoccupations communes, les catholiques ont senti davantage ce qui les unissait. La reconstitution d'un « milieu » est redevenue possible et la réorganisation du parti catholique — à laquelle les meilleurs esprits travaillaient ardemment depuis plusieurs mois — trouva ainsi pour se réaliser le climat favorable qui lui était nécessaire.

Les statuts de cette « Union catholique » nouvelle ont été votés et ratifiés par les quatre *standen*. D'ici quelques semaines le nouveau président sera élu. Espérons qu'il se mettra aussitôt à la besogne, car sa tâche sera immense et difficile. Il devra faire œuvre de chef d'abord, en rétablissant partout le sens de la discipline, la prépondérance des intérêts généraux sur les intérêts locaux, le souci de subordonner l'action des groupes à la politique d'ensemble du parti. Il devra se montrer organisateur. Dans un régime de suffrage étendu l'électeur ne peut, en effet, être touché individuellement par le mandataire. Il faut que celui-ci dispose d'une administration permanente, qui assure le contact entre le député et la masse, qui oriente la propagande, qui répande les mots d'ordre du parti.

Enfin ce nouveau président du parti catholique se heurtera bien vite à la difficulté majeure : le programme. Dans le domaine économique comme dans le domaine social, trop de problèmes restent en suspens, que le parti catholique n'a jamais eu le courage d'aborder de front. Il faudra pourtant s'y mettre, sans hésiter à montrer les divergences de vues, mais avec la ferme volonté d'aboutir à une décision, à laquelle chacun se soumettra avec discipline.

Sommes-nous au début d'une ère nouvelle dans le parti? Les hommes seront-ils à la hauteur de leurs responsabilités? Espérons-le. Beaucoup de difficultés sont déjà vaincues. Les élections dernières ont montré que les forces qui travaillent obscurément le parti catholique depuis la guerre sont enfin arrivées à pied d'œuvre, et dans l'avenir elles le renforceront sans cesse.

ETIENNE DE LA VALLÉE-POUSSIN.

## Lénine<sup>(1)</sup>

### L'AGONIE

Voilà enfin Lénine au sommet du pouvoir. Le rêve de toute sa vie, rêve absurde et utopique, s'est réalisé. L'obscur petit conspirateur s'est transformé en un tout-puissant dictateur; sa carrière de grand révolutionnaire va-t-elle commencer? Non, elle est terminée.

Et Lénine lui-même le sent obscurément : ce lutteur, possédé du génie de la destruction, n'a pas l'étoffe d'un créateur. Ce chef de guerre qui d'un regard infatigable devine le point faible de l'ennemi, qui sait agir au moment exact, sait attendre aussi et ne connaît pas le découragement, s'arrête indécis et hésitant devant les ruines qu'il a accumulées et avec lesquelles il s'agit de reconstruire un nouvel édifice.

Mais, pour le moment, il faut se défendre; contre qui? Contre le peuple. Car la révolution de mars qui s'est faite et a vécu sept mois sous le signe de la volonté du peuple, n'a pas encore eu le temps de consulter ce maître. La Russie a traversé avec une folle rapidité tous les régimes politiques existants : de la monarchie constitutionnelle elle a passé à la monarchie parlementaire, de là à un état transitoire où des autorités sans véritable mandat

(1) Conclusion du *Lénine*, qui paraîtra prochainement chez Flammarion, dans la collection *Hier et Aujourd'hui*.

se heurtent, s'affrontent, se contredisent : comité de la Douma, gouvernement provisoire, soviets des ouvriers; puis ce sont les beaux jours de la quasi-dictature de Kerensky, et la proclamation — par qui? on n'en sait rien — de la république, c'est, issu des cendres de ce gouvernement éphémère, un directoire, un triumvirat composé de Kerensky, de Nekrassov et de Terestchenko, enfin, une sorte d'Etat socialiste s'ébauche sous la protection de l'éternel Kerensky. Le peuple n'est pas, n'est jamais consulté. On fait bien luire à ses yeux le mirage d'une Constituante, une loi l'établit, de languissantes élections traînent en longueur. Mais les nouveaux maîtres de la Russie ne semblent pas pressés de rendre des comptes de leur gestion à une assemblée compétente; ce n'est qu'au moment où le danger bolcheviste se précise que le gouvernement affolé s'accroche à cette planche de salut : la Constituante. On presse les élections, il faut devancer Lénine et sa bande. Mais on ne gagne pas Lénine de vitesse. C'est lui, qui après le coup d'Etat de novembre, réunira cette Assemblée.

A ce moment, les bolcheviks sont encore faibles et peu nombreux. Lénine est plein d'appréhension; l'oreille au guet, il est prêt à fuir au moindre bruit. Que dit le peuple, le moujik sombre et silencieux, qui pourrait d'un geste balayer la révolution, Lénine, ses bolcheviks et établir sa dictature à lui? Il serait dangereux de le heurter de front; qu'on lui laisse son espoir de Constituante pour le faire patienter. On avisera ensuite. Et la Constituante qui doit enfin faire connaître la volonté du peuple, s'assemble le 19 janvier 1918, dans l'ancienne salle des séances de la Douma. L'énorme majorité des députés, élus encore au temps de Kerensky, appartient à son parti; l'assemblée, houleuse, est hostile aux bolcheviks. Mais Lénine a déjà pris ses précautions.

Il a estimé à leur valeur exacte les adversaires qu'on lui oppose : « Les socialistes révolutionnaires ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent, il est inutile de les ménager », dit-il, et la dissolution de l'Assemblée est décidée. Mais, toujours prudent, Lénine tâte le terrain; il parle de son projet à quelques socialistes dissidents qui se sont ralliés au bolchevisme; indignation, reproches. La camarade Spiridonova prononce les mots de « lâcheté et d'immoralité ». Lénine lève les sourcils : « La morale? en politique, il n'y a pas de morale, il n'y a que l'utilité! » Et maintenant, assis au banc des ministres, il attend en souriant le coup de théâtre qu'il a préparé.

Dans la salle, quelques têtes de révolutionnaires connus : Nakhambes, Karéline, Steinberg, Rakovski, au milieu de la foule anonyme. C'est le peuple. « Caliban lui-même, arrivé des bords du Ienisseï ou de la Léna, en veste doublée de mouton, le front bas, mangé par les cheveux, l'œil enfoncé et méfiant, la mâchoire formidable, le menton couvert d'une barbe drue, l'allure lourde... Caliban n'a pas encore compris que de par la grâce de la révolution russe, il est roi ».

Il a bien fait de ne pas le comprendre, car la désillusion serait rude. Après quelques heures de palabres, de votes, de rafales de cris, un matelot hirsute, débraillé, bardé de cartouchières, monte à la tribune, abat sa main sur l'épaule du président de la Constituante Tchernov et déclare : « Camarade, la garde est fatiguée; il faut en finir, nous voulons aller nous coucher. Et, du reste, les commissaires du peuple en ont assez ».

Tchernov jette un regard vers le fond de la salle. Il y voit les figures menaçantes d'un détachement de matelots armés jusqu'aux dents. Il se lève. Prononcera-t-il les paroles de Mirabeau? Non, il quitte la salle et les députés le suivent. La Constituante a vécu. Dès ce moment, le peuple russe sort du jeu politique et se transforme en un amorphe troupeau humain.

Mais d'autres résistances surgissent. Lénine a trop d'expérience révolutionnaire pour ignorer ce que peut une bombe, un brownning dans les luttes politiques; il sait également que la bourgeoisie abhorrée est forte de ses relations internationales, qu'elle peut soulever l'opinion mondiale... Il pense au sort de son frère. Dans sa pusillanimité, ce qui le domine dès lors, c'est une peur malade qui dégenère en manie de la persécution. Partout il voit des ennemis et n'admet pas d'autre moyen de défense que leur anéantissement. Les chefs bolchevistes, fidèles à leur programme, décrètent l'abolition de la peine de mort. L'indignation de Lénine est sans bornes : « Sottises, faiblesse inadmissible, illusion stupide! répétez-le; croyez-vous qu'on puisse faire une révolution sans fusiller? » Les journaux socialistes se permettent de discrètes critiques sur le nouveau gouvernement. « N'allons-nous pas muser toute cette canaille? vocifère aussitôt Lénine. Dieu me pardonne, est-ce donc cela la dictature? » Et il interdit les journaux, il confère à Ouritzky

des droits d'inquisiteur. La Tchéka est créée; dans tous les coins de la Russie on fusille des « otages », par fournée. Le « pope » qui l'avait baptisé, l'épicien qui lui donnait du sucre d'orge, les professeurs qui encourageaient ses études, tous passent par les caves des Tchékas; son père lui-même, le conseiller d'Etat Oulianov, grand cordon de Saint-Stanislas, n'eût pas été épargné. La Russie semble frappée d'horreur devant ce flot de sang qui coule sans répit.

Mais cela ne suffit pas à l'inquiétude malade du dictateur :

« Vous imaginez-vous que nous sortirions vainqueurs de la lutte sans la plus impitoyable terreur révolutionnaire? » s'écrie-t-il. Ses compagnons, les ouvriers qui l'avaient soutenu, les soldats mutinés eux-mêmes sentent l'épouvante les envahir. Lénine, point. « C'était la période où Lénine profitait de toute occasion pour implanter l'idée de la terreur inévitable, raconte Trotzky. Toutes les manifestations de candeur aimable, de mollesse — et il y en avait à en revendre — l'indignaient, car elles lui prouvaient que l'élite même de la classe ouvrière ne se rendait pas compte des formidables problèmes qui devaient être résolus par des actes d'énergie également formidables. »

On raconte que le duc d'Albe, le massacreur des Pays-Bas, désirant alléger sa conscience avant de mourir, fit appeler son confesseur : « Pardonnez-vous à vos ennemis, mon fils? » demanda le prêtre. « Je n'ai pas d'ennemis, mon père! » « Comment cela? » s'écria le confesseur stupéfait. « Je les ai tous fait pendre, mon père! » murmura l'agonisant dans un dernier souffle.

Lénine voudrait suivre cet exemple; les Tchékas travaillent à plein rendement; en Crimée, Bela-Kun, retour de Hongrie, fusille à la mitrailleuse « bourgeois » et officiers. Il arrive aux bourreaux d'être saisis de nausée à la vue du sang; il leur arrive de perdre la raison. On fait venir des Lettons, sorte de brutes épaisses, aux yeux d'oiseaux de proie, et des Chinois aux nerfs d'acier; il y a aussi des bourreaux femelles; l'une d'elles allaite son enfant lorsqu'on la fait appeler; le temps de faire sauter la cervelle à trois jeunes officiers et la voilà de retour auprès de son poupon, auquel elle donne tendrement le sein. Une démenche sanglante s'étend sur une Russie terrorisée. Le chef de la « Tchéka », Dzerjinsky, sombre lui aussi dans une sorte de folie lucide et vit entouré des fantômes de ses victimes. Mais Lénine lui-même n'est-il pas atteint par cette contagion?

Aucune mesure ne semble pouvoir satisfaire cet appétit de sang. Il ne conçoit la dictature que sous l'aspect de la fusillade. « Mais où la voyez-vous, votre dictature? Montrez-la-moi! Ça, une dictature? C'est de la bouillie de chats! Si nous ne sommes pas capables de fusiller un saboteur de la garde blanche, où la voyez-vous cette grande révolution? Lisez donc ce que ces chena-pans de bourgeois écrivent dans leurs journaux... » et il poursuit ainsi son monologue de Torquemada, touché par la folie. « Volodia est complètement fou! » s'exclame son beau-frère Elisarof, qu'on vient de nommer commissaire du peuple. C'est l'impression qu'il commence à produire sur ceux qui ont accès auprès de lui. « Pour le moment, vous ne faites que détruire! » lui dit son ancien compagnon Salomon. Aussitôt Lénine s'enflamme : « C'est parfaitement exact, nous brisons et détruisons toute cette pourriture qui vole en éclats! » et comme son interlocuteur ouvre la bouche : « Taisez-vous, crie Lénine, je serai impitoyable pour tous les contre-révolutionnaires, quels qu'ils soient. » « Ses yeux s'illuminaient du feu d'un fanatisme exacerbé... dans ses paroles, dans son regard, je pus lire la menace d'un demi-fou... Une étrange démenche semblait le brûler », ajoute le camarade Salomon.

Talonné par sa malade suspicion, Lénine en arrive à n'avoir plus confiance en personne, sauf peut-être en Dzerjinsky, qui a remplacé, à la tête de la Tchéka, Outriski assassiné. Il a pourtant de la famille qui semble lui être fidèle : sa sœur Anna, une sorte de virago, qui passe son temps à martyriser son gros mari Elisarof; Dmitri, qu'on vient de nommer commissaire en Crimée; Marie, secrétaire de la Pravda. Lénine n'a un peu de considération que pour la mégère; il reconnaît en elle son sang, celui des Oulianov. Quant aux autres, il les méprise. « Dmitri ne fait que porter le même nom que moi, ce qui ne l'empêche pas d'être un parfait imbécile, bon tout au plus à bouffer des pains d'épice. » « Marie n'a pas inventé la poudre. » Ainsi, ni parents, ni amis, autour de lui.

\* \* \*

Lénine ne vit pas seulement dans le royaume de la terreur, il se meut aussi dans celui des illusions. En ces moments, son

esprit froid, pratique et calculateur semble l'avoir abandonné; comme les fumeurs de haschisch, il voit les perspectives se déformer devant lui et les années se transformer en jours. Il applique aveuglément le code marxiste : les banques sont nationalisées, le commerce interdit, le travail rendu obligatoire. Aussitôt la misère s'abat sur la Russie, les villes meurent de faim, les campagnes n'ont plus de débouchés pour leurs produits; des cadavres de chevaux crevés encombrant les rues de Pétrograd, les hôpitaux n'ont plus assez de cercueils pour enterrer les morts.

Et, en pleine séance du Conseil, Lénine annonce tranquillement que « pour le succès du socialisme en Russie, il faudra encore quelques mois ». Des visages étonnés se lèvent : quelques mois! Ne serait-ce pas un simple lapsus? Mais le président, imperturbable, répète : « Dans six mois, le socialisme sera institué et nous deviendrons l'un des plus puissants Etats du monde. »

Mais si Lénine se montre absolument incapable de comprendre les problèmes sociaux et économiques auxquels la révolution de novembre a donné jour, si sa politique n'est qu'un tâtonnement parmi ces difficultés, un effort aveugle pour chercher une issue que l'évangile marxiste ne lui donne pas, par contre l'organisateur révolutionnaire qui vit en lui a créé un formidable appareil de pouvoir et d'oppression, conçu d'une façon presque géniale et auquel le bolchevisme doit d'avoir pu exister en Russie jusqu'à ce jour.

Le système soviétique, imaginé par Lénine, est, selon la formule que lui donna plus tard Staline « la forme étatique de la dictature du prolétariat » et cette dictature n'est que « la domination du prolétariat sur la bourgeoisie, domination non limitée par la loi et s'appuyant sur la violence » (Lénine, *L'Etat et la Révolution*); c'est encore « une machine d'oppression de la bourgeoisie par le prolétariat » (Lénine, *De la démocratie bourgeoise à la dictature du prolétariat*). Il ne saurait donc exister, dans l'Etat conçu par Lénine, ni égalité, ni liberté, ni fraternité, ni légalité. « La dictature du prolétariat, dit Staline, doit être un Etat démocratique, mais uniquement pour le prolétariat, un Etat dictatorial, mais uniquement contre la bourgeoisie. Les discours de Kautsky sur l'égalité universelle, la démocratie pure, parfaite, ne sont que des phrases creuses de bourgeois. »

La Constitution soviétique, établie par Lénine, implique donc une sélection préalable de la population : d'un côté, les prolétaires, revêtus de droits civils; de l'autre, les bourgeois, privés de tout droit et destinés à disparaître.

Les « prolétaires » élisent des conseils (Soviets) locaux qui à leur tour envoient leurs députés aux Soviets d'arrondissement, de district, de province, de région, au Congrès de chaque république soviétique et, enfin, aux Congrès de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques qui est l'organe suprême du pouvoir dans l'U. R. S. S. Le Congrès possède un Comité exécutif, qui constitue également un Conseil des Commissaires du peuple, dont Lénine lui-même est président.

Ce tableau général nécessite quelques commentaires : lorsque la loi soviétique parle d'élections ou de votes, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit ici, ni de bulletins, ni de vote secret, toutes les candidatures, toutes les propositions sont votées à main levée, sous l'œil vigilant de la Tchéka. Ce système assure aux communistes une majorité de voix, là même où ils ne sont qu'en infime minorité.

Mais Lénine comprend bien qu'abandonné à ses propres impulsions le « prolétariat », affamé par l'utopique système bolcheviste, aura tôt fait de le balayer. Il faut donc lui donner un maître sévère et vigilant, autrement dit, créer une nouvelle classe dirigeante. Ce sera le parti communiste qui remplacera dans ce rôle la bourgeoisie défunte. La base du parti est la cellule, qui doit comprendre au moins trois membres; au-dessus, l'organisation du parti suit exactement celle des Soviets : comité de canton, de district, de province, de région et, enfin, couronnant cet édifice, le Congrès annuel et le Comité central du parti. Mais le véritable pouvoir qui gouverne la Russie, cette puissance occulte, contre laquelle nul recours ne saurait exister, c'est le Bureau politique ou « Politbureau », composé de sept membres et que Staline régente actuellement en qualité de secrétaire général du parti communiste. Tout le reste : Soviets locaux, commissaires du peuple, congrès annuels, n'est que décor.

Lénine, en bon internationaliste, ne s'intéresse pas plus à la Russie qu'à n'importe quel autre pays; il a même fait disparaître complètement le nom de la Russie du titre officiel de la république qu'il a créée. Pour lui, l'U. R. S. S. n'est qu'une place d'armes où il pourra préparer à loisir la révolution mondiale. Mais, en politique

avisé, il devine les dangers d'une action par trop agressive des Soviets. Sa formation d'avocat, son esprit talmudique lui font trouver le *distinguo* nécessaire. Il crée donc un nouvel organisme : la III<sup>e</sup> Internationale, censée n'avoir rien de commun avec les Soviets. Si les Congrès de la III<sup>e</sup> Internationale se passent en U. R. S. S., si son Comité central siège à Moscou, ce n'est que pour raison de commodité, et, à toutes les réclamations que les Gouvernements étrangers présentent contre la propagande, les actes de terrorisme et d'espionnage des agents de l'Internationale, le Gouvernement soviétique peut, Constitution en mains, opposer une fin de non-recevoir : l'U. R. S. S. ignore complètement la III<sup>e</sup> Internationale et ses agissements.

Ainsi Lénine concentre entre ses mains un pouvoir formidable devant lequel tout plie; ses anciens compagnons eux-mêmes en sont à trembler devant un regard sévère, un froncement de sourcils du dictateur.

Mais ce qui paraît encore bien plus inquiétant, bien plus terrible que les colères de Lénine, c'est son rire.

On est en pleine guerre civile; les armées blanches de Denikine marchent sur Moscou et Koltchak occupe la Sibérie. Les paysans, acculés au désespoir par les exactions, les réquisitions, les dragonnades des bolchevistes, se révoltent un peu partout. Dans les villes il n'y a plus de pain; des milliers d'êtres faméliques se pressent aux portes des boulangeries de l'Etat, des hordes d'enfants affamés, déguenillés rôdent dans les rues, dans les faubourgs et attaquent les passants comme des louveteaux affamés.

Autour de la table du Conseil les visages des commissaires sont graves. Subitement, un rire étouffé se fait entendre; c'est Lénine, son visa<sup>e</sup> est rouge, il essaye de se retenir, mais finit par pouffer et son rire monte, monte, remplit la salle de ses éclats. Tout le corps en est secoué, des larmes coulent de ses yeux, la main bat l'air dans un mouvement spasmodique. Puis le rire décroît, se calme peu à peu et s'éteint au milieu d'un silence consterné... Robespierre, Fouquier-Tinville, Marat faisaient bien couper des têtes, mais ils ne riaient pas.

\* \* \*

Lénine est-il véritablement le dictateur qu'il aurait voulu être? Non, tout-puissant en Russie, grâce à la Terreur rouge, il n'en est pas moins écrasé sous la botte d'un « feldwebel » prussien. Car si l'Allemagne lui laisse les mains libres pour ses expériences communistes, elle exige impérieusement l'exécution des obligations prises à son égard.

Le jour même de la prise du pouvoir par Lénine, le grand Etat-major allemand lui fait savoir qu'il lui expédie trois officiers pour diriger le service du contre-espionnage militaire, ce sont les majors Lubertz, Reiermeister et le lieutenant Hartwin.

Ce n'est pas tout. L'Allemagne en guerre a besoin de nourriture pour sa population et son armée; elle en trouvera en étendant son territoire aux dépens de la Russie, en occupant les provinces baltes et la Finlande. Lénine, lui, signera ce qu'on voudra, mais les autres chefs s'y opposent. Livrer, sans coup férir, le territoire russe aux Hohenzollern, c'est s'aliéner à tout jamais l'estime et la sympathie du prolétariat mondial.

Tout cela est indiscutable, rétorque Lénine, mais ce qui se décide maintenant, ce n'est pas le sort de l'Esthonie ou de la Finlande, c'est celui de la révolution. Il faut sauver la révolution et on ne peut le faire qu'en signant la paix.

Mais les si Allemands contiennent quand même à marcher sur Moscou?

Alors nous battons en retraite vers l'Oural et nous y créons une république d'Oural-Kouznetsk.

Et les bolcheviks signent la paix de Brest-Litovsk. Leur conseiller militaire, le général Skalon, se suicide de douleur et de honte; du fond de son exil en Sibérie, où l'a envoyé Kerensky, le tsar Nicolas II proteste avec indignation : « C'est une honte pour la Russie, c'est un véritable suicide pour elle. Je n'aurais jamais cru que l'empereur Guillaume et le Gouvernement allemand pussent s'abaisser jusqu'à serrer la main de ces misérables qui ont trahi leur pays! »

Le tsar ne pouvait, certes, prévoir que bien d'autres trahisons tendraient un jour vers celles de ses assassins.

Kerensky avait espéré faire au Tsar et à la Tsarine un « beau procès », avec échafaud, dressé sur la place du Palais d'Hiver, roulement de tambour, foule hurlant à la mort. Mais la Commission d'enquête, instituée par lui pour trouver les chefs d'accu-

sation nécessaires, se vit obligée de conclure à l'inanité de toutes les charges qu'on voulait faire peser sur les souverains. Il ne restait plus qu'à les libérer; Kerensky les envoya en Sibérie, dans des conditions de la plus dure des détentions — telle est la justice révolutionnaire.

En Europe, le silence s'était fait autour de ces victimes. M. Pierre Botkine, ministre de Russie au Portugal, tenta de nombreuses et vaines démarches auprès des chancelleries pour intéresser les Alliés au sort des souverains, qui étaient restés fidèles à leur parole et à leurs engagements. Seul de tous les chefs d'Etat, le roi d'Espagne Alphonse XIII montra un vif et noble intérêt à cette auguste infortune; mais le pressant appel qu'il adressa au gouvernement de Kerensky et de Lvov en faveur du Tsar et de sa famille se heurta au mauvais vouloir des nouveaux maîtres de la Russie. Après le coup d'Etat bolcheviste, la famille impériale fut transférée de Tobolsk à Ekaterinbourg, où une bande de géoliers s'évertuèrent à faire de son existence un martyre quotidien. Cependant le chef de cette bande, un israélite du nom de Chaïa Galostchekine, ami intime du président du Comité central, Sverdlof, préparait secrètement, de concert avec ce dernier, le plus lâche des assassinats qu'ait connus l'histoire. Dans la nuit du 16 juillet 1918, toute la famille impériale, accompagnée de leurs serviteurs, fut sauvagement massacrée dans les caves de la maison Ipatief, leur prison. Onze corps, dont quelques-uns agités encore par les soubresauts de l'agonie, gisaient sur le sol ensanglanté; on les roula dans des draps et un camion transporta les bourreaux et leurs victimes dans la forêt, où les cadavres, dépecés à coups de hache, furent arrosés d'acide sulfurique et brûlés.

Le 18 juillet, Lénine présidait une séance du Comité exécutif. On écoutait, dans un épais ennui, un rapport du commissaire au département de la médecine, Sémachko. Subitement Sverdlof entra et dit quelques mots à l'oreille du président. Interrompant l'orateur, Lénine annonça : « Un instant, le camarade Sverdlof a une communication à faire. »

Cette communication était celle de l'assassinat du Tsar; quant à celui de l'impératrice et des enfants, Sverdlof n'osa pas l'avouer, même à des bolcheviks.

Le Comité écouta Sverdlof en silence et vota la motion d'assentiment qu'on lui demandait. Cela terminé, Lénine déclara : « La parole appartient au camarade Sémachko! » Et la séance continua.

Le Tsar et sa famille ne sont pas les seules victimes parmi les Romanof; tout ce qui porte ce nom est persécuté, traqué, exterminé. A Alapaïevsk, les bolcheviks jettent dans un puits de mine quatre grands-ducs, le jeune prince Paley et la grande-duchesse Elisabeth Féodorovna, sœur de l'Impératrice. Le grand-duc Michel Alexandrovitch est assassiné à Perm; les grands-ducs Paul Alexandrovitch et Nicolas Michailovitch sont fusillés dans la cour de la forteresse Pétropavlovsk, à Pétrograd.

En exterminant les représentants des Romanof, Lénine ne poursuit pas uniquement un but de vengeance; ce qu'il veut, c'est supprimer toute possibilité d'une restauration monarchique, chose qu'il craint par-dessus tout. Le dictateur ne se fait pas d'illusion sur la valeur de la force dont il dispose — le parti communiste. « Sur cent soi-disant bolcheviks, dit-il, il y a un vrai bolchevik pour trente-neuf criminels et soixante imbéciles. »

Contre ces partisans douteux, Lénine voit se lever une masse compacte de plus de cent millions de paysans, attachés à leurs traditions et réfractaires à toute idée de communisme et même de socialisme le plus modéré. Certes, Lénine déplore que ce corps immense n'ait pas qu'une seule tête, qu'il serait facile de faire sauter par une balle « dum-dum » dans quelque cave de la Tchéka. Mais on n'aneantit pas cent millions d'hommes; aussi les efforts des bolcheviks se bornent-ils à réduire cette masse humaine à l'état de troupeau, en massacrant l'élite dont peuvent sortir les chefs, c'est-à-dire la famille impériale dans sa totalité, la noblesse, la bourgeoisie, les intellectuels et le clergé.

La paix faite avec l'Allemagne, Lénine voit surgir un nouvel ennemi : les armées blanches qui se sont formées dans le midi, en Sibérie, dans les provinces baltes et qui appellent tous les patriotes russes à écraser le bolchevisme. Mais les chefs blancs, Denikine, Koltchak, Voudenitch, ne s'entendent guère entre eux; Koltchak est très ancien régime, tandis que Denikine ne cache pas ses sympathies de gauche. De plus, ce dernier se montre aussi piètre stratège que politique incapable; son armée, qui menace déjà Moscou, se retire comme le flot de la marée, poursuivie par l'armée rouge, création récente de Trotzky. Denikine est obligé de passer le commandement à Wrangel, qui tente des

efforts désespérés pour redresser la situation. Abandonné par les Alliés, qui l'avaient soutenu, Wrangel quitte le sol natal avec le reste de ses troupes, tandis qu'en Sibérie, Koltchak, livré aux bolcheviks, est fusillé par eux. L'infatigable Trotzky, secondé par d'anciens officiers tsaristes, repousse une invasion polonaise, mais, battue sous Varsovie, l'armée rouge se débande et fuit jusqu'à Kiev. La situation semble désespérée. A Paris, Foch propose d'en profiter pour porter le coup de grâce au bolchevisme, dont il aperçoit le danger mondial. Mais les politiciens ont des raisons que la raison ne connaît pas et la République des Soviets est sauvée par le traité de Riga, digne pendant de celui de Brest-Litovsk.

\* \* \*

Lénine a eu raison du bourgeois par la terreur, de l'Allemand par la ruse, de l'armée blanche par les baïonnettes et du Tsar par l'assassinat. Mais comment luttera-t-il contre ceux qui emploient exactement les mêmes moyens que lui-même ? Les socialistes-révolutionnaires sont des conspirateurs aussi expérimentés que Lénine et sa bande ; plus courageux qu'eux, outre qu'ils servent un idéal que les bolcheviks ne possèdent pas. Le régime despotique, instauré par Lénine, rencontre la plus vive opposition de la part de ce parti. A la terreur, les socialistes-révolutionnaires répondent par la terreur. Deux suppôts les plus sanguinaires de Lénine, Volodarsky et Ouritzky, tombent sous leurs balles. Enfin, ce qui devait arriver arriva. Au début de l'année 1918, une jeune fille juive du nom de Kaplan, en présentant un placet à Lénine lui tire à bout portant deux coups de revolver. Une balle brise l'épaule gauche, l'autre traverse le haut du poulmon gauche et le cou ; le blessé est trop faible pour qu'on puisse tenter l'extraction des balles ; son pouls est à peine sensible. On s'affole autour de lui. « Ce n'est rien, essaye-t-il de dire avec une ombre de sourire, c'est un accident qui peut survenir à tout révolutionnaire. » Le dictateur doit-il mourir, est-ce la fin de l'aventure ? Non, le sort lui donne encore un répit ; Lénine se remet rapidement, il garde ses deux balles. On en extraira une deux ans plus tard.

Lénine n'a pas compris cet avertissement ; le sens menaçant de ce « Manès », qu'une main de feu vient de tracer sur le mur du Kremlin, lui a échappé. Pour lui, les balles de Kaplan sont un « accident », rien de plus ; il n'y a qu'à faire fusiller la jeune fille et tout rentrera dans l'ordre. Après quoi, il se remet au travail. Car Lénine dictateur est toujours aussi appliqué, aussi exact, aussi consciencieux dans son travail, que le fort-en-thème Oulianov et que le petit conspirateur de Chouchenskoï. Il a transporté le siège du gouvernement à Moscou : toujours cette crainte qui le rongé d'un coup de main possible contre Pétrograd, d'une bombe lancée du haut d'un avion, d'un cuirassé ennemi embossé face à la capitale. En vain ses compagnons protestent-ils contre cette fuite, cet abandon qui produira une impression désastreuse, en vain lui représente-t-on que Moscou n'est pas aménagé pour recevoir les innombrables administrations avec leurs montagnes de paperasserie, créées par le bolchevisme. Mais Lénine ordonne, il n'y a qu'à obéir et on s'installe tant bien que mal au Kremlin.

Le dictateur y occupe un appartement modeste et incommode dans un vieux palais ; il est aussi indifférent au luxe et au confort qu'il l'a été pendant ses années errantes. Certes, il ne partage pas les privations qu'il impose à « son » peuple, mais sa table est la même qu'elle a toujours été et lorsque la bolcheviste allemande Clara Zetkine vient rendre visite au Lénine, on lui offre un fort modeste souper composé de pain noir, de beurre, de fromage, le tout arrosé de thé.

La journée du dictateur est toujours pareillement remplie à quelques minutes près ; il n'arrive jamais en retard à aucune des séances qu'il préside, et exige la même exactitude de ses collaborateurs. Singulier tableau que celui de ces conseils de cabinet où s'entassent les « camarades » vêtus à la diable, aux faux-cols crasseux, aux ongles en deuil, aux tignasses hérissées. Il faut discipliner tout ce monde, lui imposer une dure contrainte pour en tirer quelque chose ; et d'abord, il s'agit de modérer le bavardage de ces anciens conspirateurs habitués aux palabres de réunions publiques. Cinq minutes pour un rapport, trois minutes à chaque orateur pour présenter des objections. Parfois Lénine accorde un petit supplément en faveur des plus incorrigibles bavards.

« Dix minutes, camarade Lounatcharsky, pas une de plus ! » Et le camarade Lounatcharsky parle, parle, en observant le président du coin de l'œil, car il arrive que Lénine, attirant une

feuille de papier, la couvre de son écriture serrée sans écouter le bourdonnement des débats ; bonne aubaine pour l'orateur, il peut continuer jusqu'au moment où Lénine, levant les yeux, l'interrompt en déclarant :

— La question est suffisamment claire. Je propose de voter la résolution suivante.

Et il lit ce qu'il vient d'écrire.

Tant qu'il s'agit d'écraser, d'exterminer, de utter contre les Blancs, contre le Hetman, contre Denikine, contre Petlioura, le système de travail établi par le dictateur fonctionne dans la perfection ; mais dès qu'on effleure une question d'État, tout s'écroule. C'est que la tâche qui se dresse devant Lénine est formidable : établir le socialisme intégral. Le pays doit être labouré de fond en comble, retourné comme une terre envahie par les ronces, pour y semer la bonne doctrine. Lénine, un volume de Karl Marx en mains, s'y essaie, mais tout ce qu'il touche s'effondre en ruine. Jacques Bonhomme se révolte, il refuse de se laisser dépouiller de son blé, de son cheval, de son bétail ; comme il est revenu du front avec son fusil, il tire sur les bolcheviks, sur les commissaires ; vainement, Lénine lance contre lui des détachements d'ouvriers, ils reviennent du village fort mal en point, lorsqu'ils n'y laissent pas leurs os. Il faut le canon et les mitrailleuses pour venir à bout du moujik récalcitrant, et quand c'est chose faite, il est ruiné et ne produit plus rien.

Le pays est dévasté par la famine et les épidémies ; à Simféropol quatre mille cadavres d'enfants s'entassent en pyramide, sans qu'on songe à les enterrer. Dans les villages les cas de cannibalisme deviennent si fréquents qu'on renonce à les enregistrer. De l'aveu du camarade Rokowsky, la population de la Russie diminue de 25 millions durant ces années de bolchevisme.

Lénine ne croit ni en Dieu, ni au diable, mais il croit aux chiffres. Il a devant lui le rapport du Bureau central de statistique, dont la sèche éloquence le fait douter, pour la première fois, de ses idées. Dans le paradis communiste, le moujik, ruiné, ne peut consacrer à ses achats qu'un quatorzième de ce qu'il dépensait du temps de l'infâme tsarisme ; les récoltes ont diminué de soixante pour cent, la production industrielle est huit fois moindre qu'elle ne l'était. On a « nationalisé » les usines, pour en retirer le bénéfice « formidable » qui revenait à l'exploiteur capitaliste : or, le camarade Sokolnikof écrit que « nos fabriques et nos usines qui devraient devenir une source de revenus pour l'État prolétarien sont actuellement, au contraire, un lourd fardeau pour le budget de l'État. » Mais ce budget, existe-t-il réellement ? Hélas, non, car il est composé de roubles soviétiques, véritable monnaie de singe ; on ne compte plus par millions et milliards mais par trillions. Ainsi les chemins de fer ont donné en deux mois un déficit de quatorze trillions de roubles. Convertis en argent valable, ces trillions fondent comme neige ; la totalité des revenus de l'État ne constitue plus que dix millions et demi de roubles-or au lieu des trois milliards et demi d'avant-guerre. Encore une année de cette gestion et le bolchevisme n'aura plus qu'à fuir cette terre dévastée.

Lénine n'a rien à opposer à l'évidence des chiffres ; les œuvres complètes de Karl Marx, sont évidemment impuissantes à produire un quintal supplémentaire de blé. Lénine n'est pas de l'école de Saint-Just, il ne croit nullement que « les colonies doivent périr plutôt que les principes », surtout lorsqu'il s'agit de l'existence de la révolution. En somme, c'est elle seule qu'il aime ; à cette déesse sanguinaire, il a déjà sacrifié sans hésitation son honneur en acceptant l'or allemand et en signant le honteux traité de Brest-Litovsk ; maintenant il lui sacrifiera ses principes. A ses compagnons, étonnés et indignés, il expose son plan : desserrer la vis, revenir en arrière, à un petit régime capitaliste modéré. « Il faut le laisser respirer un peu », dit-il en parlant du peuple. Et dès les premières et timides libertés, celle du commerce, notamment, c'est un miraculeux renouveau qui fait sortir on ne sait d'où blé, pain, viande, lait, œufs qui encombrant les marchés enfin ouverts au public. Le gouvernement lance décrets sur décrets, réforme sur réforme. Le pays commence à sortir de sa torpeur. Pourtant Lénine rencontre des résistances dans son parti même ; une « opposition de gauche » se dessine qui « accuse la révolution de revenir par des voies détournées, à l'ancien capitalisme ».

Lénine laisse dire, il en a entendu bien d'autres ! Il s'attelle à sa nouvelle œuvre, il veut y employer toutes ses forces, mais des maux de tête, des étourdissements l'accablent parfois pendant son travail et la page commencée reste inachevée. Vers la fin mai 1922, il est brusquement saisi de faiblesse et de vomissements ; son bras et sa jambe droits refusent d'obéir ; on accourt, on s'empresse,

le malade prononce lentement quelques mots d'une langue embarrassée. « Simple fièvre gastrique », dit-on à la famille, mais, pour les médecins, ce sont les premiers symptômes d'une terrible maladie. « Ce jour pour la première fois, la mort menaçait Lénine du doigt », note le D<sup>r</sup> Rosanov.

Puis, c'est le lent envahissement du corps et de l'esprit par le mal sournois. Lénine est transporté à la campagne, dans le domaine de Gorki, à trente kilomètres de Moscou. Il est étendu sur son lit, dans sa petite chambre, entouré de sa femme, de sa sœur, des médecins, des infirmières, qui se relaient auprès de lui. Sa puissante volonté s'efforce de faire mouvoir ses membres désobéissants, de faire prononcer à sa langue pâteuse les appels, les ordres qui se forment dans son cerveau. En vain, l'aphasie juggle, déforme les mots qui sortent avec tant d'effort de cette bouche tordue : « Lloyd George... conférence... », entend-on vaguement. Le titan foudroyé bégaie comme un enfant. Comme un enfant, il s'impatiente, se met en colère, chasse tout le monde. On attend la mort : c'est la guérison qui fait une timide apparition. On sort ce corps trapu, tout en muscles, du lit, on l'habille, on lui réapprend à marcher d'un pas encore hésitant d'enfant... pendant des heures, patiemment, inlassablement, sa femme lui fait répéter des mots et des phrases usuelles; le dictateur a oublié le russe, il a oublié le langage des hommes. Un moment vient où il parle un peu, sourit toute une sortie au jardin : on l'étend au soleil sur une chaise longue. Les forces reviennent peu à peu à ce corps affaibli, les pensées se rangent comme des soldats disciplinés dans ce cerveau dévoré par l'artério-sclérose. On fait quelques promenades dans les bois. Lénine s'y livre à la passionnante chasse aux champignons, réminiscence de ses années de villégiature forcée en Sibérie. Puis un jour vient où il exige sa plume et du papier.

Assis à sa table, il écrit : « Trotzky : très poseur, mais très capable, pourrait me succéder. Staline, fidèle mais ignorant et grossier; ne jamais lui confier de poste important... Et les noms s'égrèment, suivis d'une brève appréciation, tracée d'une plume encore hésitante. Lénine fait son testament politique que ses épigones s'empresseront de désavouer après sa mort.

Le dictateur est rentré au Kremlin. Il travaille à son bureau, reçoit, donne des ordres, prononce même des discours. Les médecins ne lui permettent que cinq heures de travail par jour, avec deux jours de repos absolu par semaine : il s'arrange pour ronger un peu sur ces limites en recevant son secrétaire ou en lisant le courrier en dehors du temps autorisé. Les pluies d'automne et la tombée des feuilles jettent un voile de deuil sur cette intelligence qui s'éteint. En novembre, Lénine doit cesser provisoirement tout travail; il le reprend quelque temps après, mais à une allure de malade, auquel on ne veut pas refuser une dernière satisfaction. Son secrétaire marque à la date du 25 décembre : « Vladimir Ilytch

est arrivé à Gorki ce matin à 11 h. 15. Il est reparti peu de temps après. De retour à midi, il a reçu Kamenev, Rykov et Zourup, qui sont restés jusqu'à 2 heures... » et la note poursuit la nomenclature des heures jusqu'au départ de Lénine à 8 h. 15. C'est sa dernière visite au Kremlin. Il aura encore trois mois d'existence humaine dans sa retraite de Gorki; il pourra lire un peu, dicter pendant une demi-heure par jour, recevoir quelques amis. Sa volonté, comprimée en ces courts instants, se fait impatiente; vite, vite, qu'on écrive, qu'on exécute ses ordres, qu'on lui en rende compte tout de suite, demain il sera peut-être trop tard. Le redressement économique de la Russie, ce « Nep » qu'il a entrepris, l'inquiète; aura-t-il le temps, capitaine responsable de son navire, de lui faire exécuter l'évolution, qui doit le sauver du récif, ou bien ses mains débiles, accrochées au gouvernail, retomberont-elles glacées avant d'avoir accompli leur œuvre?

En mars, aux premiers souffles d'un timide printemps, la paralysie s'abat brusquement sur le malade. Désormais, c'est un cadavre vivant, plongé dans une immobilité et un silence terrible, qui halètera péniblement à Gorki pendant de longs mois. L'été, l'automne passent; les premières neiges tombent. Maintenant les yeux seuls vivent d'une existence éloquente dans ce visage de pierre; ils parlent... mais qu'expriment-ils? Le regret de quitter la vie?... Ou le remords?

Et le rôle qui remplit la chambre du malade se tait brusquement. On est le 21 janvier 1924.

Le médecin qui fait l'autopsie du corps note dans ses mémoires : « Ce qui est surprenant ce n'est pas que la pensée de Lénine ait pu travailler dans ce cerveau malade, c'est qu'il ait pu vivre avec un pareil cerveau ».

Le cadavre embaumé reçoit une magnifique sépulture au fond d'un mausolée de marbre noir qu'on élève au cœur même de Moscou. Des foules surprises, recueillies, haineuses, indifférentes, coulent sans arrêt pendant des jours et des jours devant le cercueil où, sous une plaque de verre, elles aperçoivent le visage noirci, hideux, méconnaissable de celui devant lequel elles ont tremblé. Car, chose étrange, à peine le corps du dictateur a-t-il été installé dans sa nouvelle demeure que, malgré toutes les précautions, la décomposition s'attaque à lui. Vainement les praticiens les plus réputés du monde entier peinent-ils sur cette chair pour lui conserver son aspect humain : elle s'en va, se désagrège, tombe en pourriture comme l'œuvre même de Lénine.

Et pendant que la légende s'empare déjà de son nom, là-bas au Kremlin se livre une lutte furieuse, implacable, silencieuse, entre les anciens compagnons du dictateur, qui s'en disputent la succession.

J. JACOBY.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### La voix de nos évêques (1)

La Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Kerkhofs, évêque de Liège est une éloquente homélie sur l'Année sainte, exhortant les fidèles, suivant le vœu du Saint-Père, « tout d'abord à purifier leur conscience par le sacrement de pénitence et à communier aussi fréquemment et aussi pieusement que possible, ensuite à méditer, le Vendredi Saint, avec une particulière ferveur, la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Entendant l'ardent désir de ce cœur apostolique : « Oh! le beau rêve que celui de l'universel retour au bercail des brebis égarées de ce diocèse! » C'est pour tendre à la réalisation de ce généreux désir que le pieux évêque trace le tableau de la misérable situation à laquelle les pécheurs sont réduits. « Nul n'est plus à plaindre : ni les pauvres, privés seulement des biens matériels au regard des pécheurs dépouillés des biens infiniment plus précieux de l'âme; ni les malades à qui seule manque la santé du corps, tandis que les

(1) Voir la Revue catholique du 3 mars.

pécheurs, ayant perdu la vie même de la grâce, ne sont plus aux yeux de Dieu que des cadavres ambulants; ni les prisonniers, ni les condamnés, momentanément sans liberté et tout au plus menacés de la perte d'une vie essentiellement éphémère, tandis que les pécheurs portent déjà en eux leur condamnation à l'éternelle réprobation : ils ne sont suspendus au-dessus de l'abîme que par le fil fragile de la vie, exposé à se briser à tout moment. Comment peuvent-ils, sans frémir, demeurer, ne fût-ce qu'une heure, dans ce terrible état, et être, à ce point, les ennemis de leur âme? »

D'autre part, se peut-il plus encourageante invite au relèvement que la certitude du pardon divin attachée à l'absolution sacramentelle? La Lettre pastorale fait ressortir cette vérité infiniment consolante : le Sacrement de Pénitence est le signe sensible de la réconciliation du pécheur avec Dieu, et l'on peut ajouter qu'il n'en existe pas d'autre. C'est la voix de Dieu lui-même que le pécheur perçoit distinctement, infailliblement, à travers les paroles efficaces, créatrices de la grâce du ministre du Christ : *Ego te absolvo*. Je t'absous, je te donne quittance de tes fautes, je te réintègre dans les prérogatives et les droits d'enfant de Dieu, je te ferme l'enfer, je te rouvre le ciel. Et d'envier le sort de la Madeleine, de la Samaritaine, du paralytique, des pécheurs à qui le Sauveur

en personne pardonna, est chose oiseuse, tout autant que le regret de la présence visible du Christ puisque l'intervention de son lieutenant, de son *alter ego*, est ici identique à la sienne propre.

Il va de soi que l'appel à la communion fréquente soit particulièrement vibrant sous la plume de l'évêque du premier diocèse eucharistique de la chrétienté, berceau de la Fête-Dieu, d'où est sorti, par les visions de Julienne et les efforts d'Eve, sa collaboratrice, le triomphal cortège de l'Hostie pour faire le tour du monde à travers les siècles. On comprendra cette allusion à l'événement dont, dans quelque treize ans, en 1946, sera commémoré le septième centenaire. « Voici donc aussi dix-neuf siècles que le monde a reçu ce don ineffable (de l'Eucharistie). Quelles fêtes jubilaires seraient dignes d'un tel objet, et où ce jubilé mérite-t-il d'être célébré autant que dans le diocèse du Saint-Sacrement ? » L'évêque prend texte de là pour féliciter des brillants résultats obtenus les diverses organisations diocésaines qui s'emploient à intensifier la fréquentation de la Table sainte et quelle consolation, au milieu des amertumes de l'heure présente, de pouvoir recueillir ce témoignage : « Il est des paroisses entières où la vie eucharistique est admirablement développée, et où l'on peut dire que la communion fréquente est pratiquée par la généralité des paroissiens ». Et l'Evêque d'envisager, avec la clarté du bon sens, cet aspect de la communion qui en justifie spécialement la fréquence; qui en accuse l'usage quotidien même comme le régime normal du chrétien. C'est sous le signe, non pas d'un remède, non pas d'un aliment rare, précieux, mais de l'aliment le plus ordinaire, l'aliment universel et d'unique nécessité, le pain, que le Christ nous offre sa chair à manger. Et, selon le mot charmant de saint Augustin, s'il pouvait parler, le pain ne dirait pas : « Admirez-moi. Conservez-moi, mais : mangez-moi. » Il n'est pas « article de luxe » mais la nourriture vitale par excellence dont l'usage fréquent, intermittent, rare, nul mesure le degré de vitalité surnaturelle et fournit le symptôme irrécusable de la mort.

C'est enfin, en cette année trente-troisième du siècle que le Vendredi-Saint sera commémoré le dix-neuvième centenaire de la passion de Jésus et de sa mort sur la Croix. Dès le seuil du Carême, l'évêque de Liège invite ses diocésains à se conformer sur ce point au désir du Souverain-Pontife par leur participation aux démonstrations solennelles qui marqueront ce jour unique, si grand, chargé d'un tel souvenir : la mort de Dieu pour l'humanité, qu'il s'impose encore, en dépit de la cadécence religieuse, à l'émotion du monde. « Il fut un temps, rappelle opportunément l'évêque de Liège, où le Vendredi Saint était fêté à l'égal d'un dimanche. L'ouvrier suspendait son travail, le marchand son négoce, l'avocat ses plaidoiries. Sur la cité chrétienne, émue et recueillie, planait le souvenir du Golgotha.

» Ce même souvenir poussait nos aïeux, en grand nombre sur les routes lointaines de Palestine, pour aller honorer à Jérusalem le tombeau du Christ et suivre toutes les traces de sa passion, du prétoire jusqu'au Calvaire. De là nous est venue la pratique du *Chemin de la Croix*, enrichie par l'Eglise de tant de faveurs. »

Puisse le Vendredi Saint prochain rappeler quelque chose au moins de sa solennité ancienne en revêtant un caractère plus accusé de majesté pathétique, de tragique grandeur! Puisse, à pareil jour, la Croix, notre unique espérance, la Croix où pendit notre salut, ou dressée dans nos temples, ou portée en triomphe à travers nos cités et nos campagnes, recueillir de la part du peuple chrétien, avec un débordant enthousiasme, les hommages de l'adoration et de la reconnaissance!

Puissent surtout les chrétiens, enfin éclairés sur la signification du sacrifice de la messe, mémorial vivant, actualisation du sacrifice de la Croix, monter chaque jour au Calvaire mystique de l'autel par l'assistance réfléchie à la messe et s'y abreuver, à larges flots, à la source des grâces! « Que Marie, conclut l'évêque, daigne bénir leurs efforts! Elle se trouva sous la Croix, unie à Jésus dans la souffrance et dans l'offrande, modèle idéal de l'assistance à la messe. » Délicate pensée, suggestive de piété.

Et cette belle Pastorale, animée du souffle apostolique le plus ardent, cette Pastorale que j'appellerais volontiers convertissante s'achève par ce souhait : « Fasse le Ciel, selon le vœu et l'espoir du Saint-Père, que cette année rende la paix aux âmes, à l'Eglise la liberté à laquelle partout elle a droit, à tous les peuples la concorde et la véritable prospérité. »

\* \* \*

L'analyse de la Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Rasneur, évêque de Tournai, trouverait ici sa place, puisqu'elle rentre, par sa con-

clusion, dans le cycle de l'Année sainte, mais roulant sur la Restauration sociale de l'ordre chrétien, d'après les encycliques *Quadragesimo Anno* de mai 1931 et *Caritate Christi compulsi* de mai 1932, elle soulève tant de vases questions qu'elle suffira à défrayer la prochaine chronique.

S. Exc. Mgr Heylen, évêque de Namur, Assistant au Trône pontifical, renvoyant à une date ultérieure l'instruction sur l'Année Sainte, a voulu clore par cette Lettre pastorale consacrée à l'Extrême-Onction la série de ses études sacramentaires.

Tous ceux qui réfléchissent à la plus impérieuse, à la plus inéluctable nécessité, celle du salut éternel, et s'alarment justement à la pensée de l'instant suprême du dernier passage qui doit, sous peine d'éternelle damnation, coïncider avec l'état de grâce, d'amitié de Dieu, sauront gré à l'évêque de Namur d'avoir mis en pleine lumière la théologie du Sacrement des malades, comme l'appelle l'Eglise.

De tous les sacrements de l'économie surnaturelle, il n'en est pas qui soit plus ignoré ou plus méconnu par la masse des chrétiens de notre âge stupidement infatué de ses lumières. Cet inestimable bienfait, cette merveilleuse inspiration du Cœur compatissant de Jésus, cette suprême ressource qui souvent peut, en suppléant à l'impuissance du malade de faire les actes de la Pénitence, devenir moyen nécessaire de salut, ce chef-d'œuvre de délicatesse divine s'adaptant avec une miraculeuse précision à toutes les nécessités de l'agonisant sur le point de disparaître de ce monde pour le face à face avec le Juge, cette dernière application de l'œuvre rédemptrice qui atteint le corps et l'âme, le Sacrement de malades, en est parvenu, par le plus ridicule préjugé, à en faire un épouvantail, et du prêtre qui l'offre au nom du Christ, un sinistre croquemort qu'il faut écarter, si on le peut, ne laisser approcher qu'au dernier moment, et, s'il est possible, trop tard! Du médecin qui, pour l'ordinaire, dans les cas périlleux, est impuissant, on n'a peur que de sa note d'honoraires. Du médecin des âmes qui apporte la rémission des péchés, même mortels à défaut de la Pénitence impossible ou en l'absence de la contrition parfaite, qui par ses onctions sur tous les sens efface les restes du péché, détruit toute cette misérable séquelle, obscurcissement de l'esprit, endurcissement du cœur, attache dérégulée aux vanités terrestres, dégoût des choses divines, trouble de la conscience; du prêtre qui, à l'heure des angoisses, apporte la paix, la consolation, la sécurité, la certitude du salut; du médecin des âmes qui par ses onctions et la très pieuse miséricorde du Seigneur, les investit de force, d'énergie contre les assauts de la souffrance, contre les assauts de l'ange des ténébres; de l'envoyé du Dieu de bonté et d'amour capable par la vertu du sacrement, si tel est le bon plaisir de Dieu, de rendre la santé, comme l'atteste une expérience constante; bref, de celui qui, remplissant le devoir rigoureux de sa charge, n'approche de la couche du malade en danger que les mains ruiselantes de pardon, de grâces, de consolations, on a fait souvent le personnage ridicule ou odieux qui vient donner le coup de grâce et s'appête à prendre livraison du cadavre.

L'évêque de Namur expose avec une clarté qui ne laisse rien à désirer l'efficacité de l'Extrême-Onction en déroulant la chaîne de ses bienfaits, s'applique à découvrir la source du préjugé régnant contre l'usage d'un sacrement destiné à rendre la santé parfaite à nos âmes, à soulager toujours, à guérir parfois les corps, enfin il indique les moyens les plus aptes à bannir cette absurde prévention, qui serait bien le plus vilain tour que le diable nous ait joué.

Le premier de ces moyens est assurément de répandre la lumière dans les esprits, de faire connaître à fond, par les catéchismes, les prédications, les tracts, la véritable nature de l'Extrême-Onction, en insistant, par voie de conséquence, sur son caractère obligatoire. Pour ne pas s'imposer, en principe, avec autant de rigueur, avec le caractère de nécessité aussi absolue que la Confession ou la Contrition parfaite, l'Extrême-Onction est d'obligation grave pour le malade et il ne pourrait, sans faute grave, la refuser par mépris ou avec scandale.

L'offre de ce sacrement aux malades est, généralement, une grave obligation incombant aux prêtres, médecins, parents, supérieurs, à tous ceux qui, à raison de leurs fonctions ou de leurs rapports particuliers avec les malades, sont astreints, par un devoir spécial de justice ou de charité, de veiller à leur salut.

Entendez cette brûlante exhortation de l'Evêque : « La mort frappe à la porte, le sort du mourant va se décider : n'est-il pas dans un état d'âme et de conscience où l'Extrême-Onction et surtout la Confession qui précède sont absolument nécessaires?... N'allez donc point, dans le but de lui faire éviter une émotion.

chimérique, le priver d'un secours qui lui est non seulement très utile, mais même nécessaire. Cette crainte d'une émotion passagère est d'ailleurs souvent sans fondement : les prêtres qui ont charge d'âmes le savent, ces malades qu'on croyait si impressionnables, si intransigeants, acceptent avec bonheur et reconnaissance, les avances qui leur sont faites ». Souvent il arrive que la seule crainte d'alarmer leur entourage les empêchait de solliciter les derniers sacrements.

Un précieux moyen d'extirper le préjugé néfaste est de faire connaître la ravissante liturgie de l'administration de l'Extrême-Onction. Dans les rites, dans les formules, dans tout ce cérémonial composé avec autant de sagesse que de douceur, il n'y a rien qui puisse inspirer l'effroi, l'inquiétude, tout respire la bonté, la compassion du Sauveur, tout est sérénité et réconfort, tout est apaisement et confiance. Au rappel de cette liturgie, l'Evêque joint celui de la bénédiction de l'huile des infirmes au Jeudi-Saint par de Pontife : « *Que, par votre sainte bénédiction, ô Seigneur, tous ceux qu'oindra cette médecine céleste y trouvent le secours de leur âme et de leur corps, qu'elle en fasse disparaître toutes les douleurs, toutes les infirmités, toutes les maladies du corps et de l'âme* ».

Le zèle président du Comité permanent des Congrès eucharistiques se devait d'accueillir et de recommander un autre moyen préventif de chasser les folles épouvantes et d'appivoiser, si j'ose dire, les craintifs à l'idée de la réception du Sacrement tout exprès institué pour les nécessités de la dernière heure. Il consisterait à familiariser les malades avec la réception du prêtre, en favorisant leur communion, la communion de tout malade, après tel laps de temps à déterminer, en commençant par les habitués de la communion fréquente « afin d'en répandre la coutume et de parer à toutes les éventualités, en dégagant ainsi devant Dieu toute responsabilité ». Le correspondant de l'évêque de Namur qui suggérait l'emploi de ce moyen en vue de dissiper l'appréhension de la visite suprême du prêtre, le baptisait ainsi : Croisade de la communion des malades (non à dates fixes, en remède préventif à la mort sans sacrement).

Que s'emploient tous les moyens, que le zèle le plus industrieux déploie toutes ses ressources afin que, au chevet de tous les lits mortuaires où s'éteint un chrétien, puisse s'élever cette voix sublime de l'Eglise :

« Partez, âme chrétienne, sortez de ce monde, au nom du Père qui vous a créé, au nom du Fils qui a souffert pour vous, au nom de l'Esprit-Saint dont vous avez reçu l'effusion, au nom des Anges et des Archanges, des Patriarches et des Prophètes, des Saints et des Saintes de Dieu. Que votre place soit aujourd'hui dans la paix et votre demeure dans la sainte Sion. Je vous remets aux mains de Dieu dont vous êtes la créature. Que les habitants du Ciel viennent au devant de vous et vous embrassent. Que le doux Jésus se montre à vous le visage joyeux. Allez jouir des douceurs et de la contemplation de Dieu pendant les siècles des siècles. »

J. SCHYRGENS.

P. S. — Je me fais un devoir de rappeler ici et de recommander chaleureusement l'excellente Etude de théologie positive par J.-B. BORD, docteur en théologie, professeur de dogme, parue dans la Section théologique du Museum lessianum, sous ce titre : *L'Extrême-Onction*, d'après l'épître de saint Jacques (V, 14, 15), examinée dans la tradition. Edité par Charles Beyaert, Bruges, dépôt à Paris : A. Giraudon; à Bruxelles : 53, rue Royale. Docteur traité, livre définitif sur ce sujet.

J. S.

**Mannequins et Bustes en Cire**

**Edgard Spaelant**

STATUAIRE-CÉROPLASTE

RÉPARATION ENTRETIEN TRANSFORMATION

**SALONS D'EXPOSITION**

BUREAUX ET ATELIERS :

**125, rue de Moorslede -- Bruxelles (II)**

Téléphone : 28.11.89

1010

**COOSEMANS**

**JOAILLIER ET ORFÈVRE  
DE L.L. M.M. LE ROI ET LA REINE  
25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES**